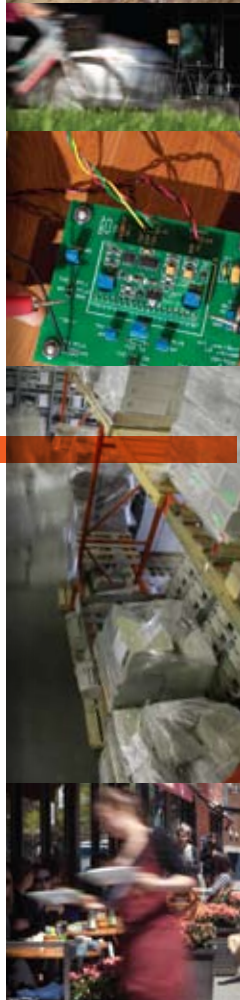




**UN DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE**

**PLAN D'ACTION  
LOCAL POUR  
L'ÉCONOMIE ET  
L'EMPLOI  
2011-2015**

**LOCAL**  
QUI PENSE  
**GLOBAL**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉSENTATION</b>	<b>3</b>
La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont–Petite-Patrie	4
L'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie	4
Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE)	5
<b>LE PALÉE EN UN COUP D'ŒIL</b>	<b>6</b>
Principes fondamentaux	8
S'inscrire dans une démarche de cohésion sociale (équité, concertation et partenariat)	8
S'inscrire dans une démarche de développement durable	8
<b>1<sup>ER</sup> AXE D'INTERVENTION</b> - Développement de l'entrepreneuriat, des entreprises et des emplois.	<b>9</b>
Orientation 1 – Dispenser des services aptes à soutenir adéquatement le développement de l'entrepreneuriat et à accompagner les entrepreneurs tout au long de leur cycle de vie	11
Orientation 2 – Promouvoir et favoriser l'intégration des principes du développement durable dans l'ensemble de nos activités visant le développement de l'entrepreneuriat, d'entreprises et d'emplois	11
Offre de service de la CDEC	12
Offre de service de l'Arrondissement	13
<b>2<sup>E</sup> AXE D'INTERVENTION</b> – Développement et mise en valeur du territoire	<b>15</b>
Orientation 3 – Miser sur un milieu de vie qui intègre mixité sociale et mixité d'usage	15
3.1 Mixité sociale	16
Attraction et rétention des familles et des jeunes ménages	16
Habitation	17
Accès à l'emploi	18
3.2 Mixité d'usage	20
Emploi	21
Desserte commerciale	25
Culture	26
Orientation 4 – Miser sur la nouvelle économie et les secteurs à fort potentiel (de l'innovation et de la technologie)	27
<b>LISTE DES ANNEXES ET DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>28</b>

# UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL QUI PENSE GLOBAL

Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi vise à faciliter l'orchestration des actions des intervenants du développement économique local qui désirent agir ensemble pour favoriser le dynamisme économique, la création d'emplois et l'accès à l'emploi de la population de notre arrondissement.

Établi de concert par la CDEC et par l'Arrondissement, ce plan d'action s'appuie sur une démarche de cohésion sociale et de « savoir-faire ensemble ». Il mise sur l'équité, le réseautage, la concertation et les partenariats et s'inscrit dans une optique de développement durable.

Il s'exerce dans le respect des compétences et des missions de tous les partenaires appelés à y collaborer. Il prône une action concertée et synergique vouée au mieux-être et au mieux-vivre de nos concitoyens.

Articulé autour de deux axes d'intervention, *le développement de l'entrepreneuriat, des entreprises et des emplois* et *le développement et la mise en valeur du territoire*, notre plan d'action prévoit diverses interventions qui seront menées dans le cadre d'une vision globale, qui intègre des objectifs de mixité sociale et de mixité d'usage.

En plus de réaliser diverses interventions, la CDEC et l'Arrondissement mettent à contribution plusieurs services pour soutenir les initiatives du milieu, les entreprises à but lucratif ou les entreprises d'économie sociale désirant participer à ce projet stimulant qui consiste à faire de Rosemont–La Petite-Patrie, un arrondissement entreprenant et solidaire.

Vous avez entre les mains le sommaire du PALÉE. Nous vous invitons à consulter sa version intégrale en ligne ([cdec-rpp.ca](http://cdec-rpp.ca)) ou à faire appel aux membres de nos équipes qui se feront un plaisir de vous fournir plus d'information.



**Jean François Lalonde**  
Directeur général  
CDEC Rosemont–Petite-Patrie



**Paul Bourret**  
Directeur  
Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

# CDEC

La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont–Petite-Patrie a pour mission de promouvoir les intérêts socioéconomiques des entreprises, des organisations et des personnes de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie de la population et de contribuer à la revitalisation économique et sociale de l'arrondissement.

Désignée Centre local de développement du territoire de Rosemont-La Petite-Patrie depuis 1998, la CDEC a également comme mandats de :

- Offrir un ensemble de services de première ligne aux entreprises;
- Élaborer et réaliser un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) et une programmation annuelle;
- Élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
- Gérer un Fonds local d'investissement (FLI);
- Soutenir les jeunes entrepreneurs;
- Soutenir le développement d'entreprises d'économie sociale.

# ARRONDISSEMENT

Avec un budget annuel de près de 60 M\$ et plus de 500 employés, l'arrondissement œuvre auprès de la population et de la communauté d'affaires dans des secteurs variés tels :

- L'aménagement urbain
- Le développement économique
- Le développement social
- Le sport, les loisirs et la culture
- Les travaux publics

Le PALÉE (Plan d'action local pour l'économie et l'emploi) veut faciliter l'orchestration des actions des intervenants du développement économique local disposés à agir ensemble pour favoriser le dynamisme économique, la création d'emplois et l'accès à l'emploi de la population de notre arrondissement.

Le PALÉE est adopté par le conseil d'administration de la CDEC et par le conseil d'Arrondissement. Il sert à faciliter la cohésion des actions entre l'Arrondissement et la CDEC, notamment des actions menées par la CDEC à titre de Centre local de développement désigné dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie.

Le PALÉE 2011-2015 constitue le quatrième plan triennal mené par la CDEC. Les enjeux de développement qui y sont présentés sont basés sur les constats et orientations dégagés par les acteurs du développement local de l'arrondissement qui pratiquent, depuis maintenant 20 ans, un développement économique intégré, concerté et évolutif.

Les orientations prévues au PALÉE ont fait l'objet de consultations auprès de différents intervenants socioéconomiques œuvrant dans les domaines de l'entrepreneuriat, du commerce, de l'employabilité, de l'action communautaire, de l'enseignement, ainsi qu'auprès des élus représentant la population de l'arrondissement au gouvernement du Canada, au gouvernement du Québec et aux instances municipales. Ces différents intervenants ont pu, lors de ces consultations, faire part des enjeux qu'ils identifient dans leurs domaines d'intervention ainsi que de diverses attentes ou souhaits. Ces éléments ne sont pas repris nommément dans le PALÉE, qui reste un document présentant des orientations et des pistes d'action générales, mais ils seront, lorsque possible, pris en compte dans les interventions de la CDEC et de l'arrondissement.

Il poursuit le travail engagé au cours des années précédentes, notamment en ce qui a trait à certains secteurs économiques et géographiques priorités, et mise sur les acquis et les expertises développés en matière de création d'entreprises et d'emplois et en matière de développement de la main-d'œuvre. Il prend en compte le bilan du PALÉE 2007-2010<sup>1</sup>.

Le PALÉE répond à des attentes précises spécifiées dans le protocole désignant la CDEC comme Centre local de développement (CLD) dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Il doit notamment tenir compte des réalités et dynamiques locales, prendre en compte le contexte de développement de l'ensemble de la ville de Montréal et de la communauté métropolitaine de Montréal et inclure des propositions à soumettre au Centre local d'emploi (CLE) en matière de services publics.

Les orientations stratégiques et certaines des actions proposées par le PALÉE s'échelonnent sur plusieurs années. Certaines des actions proposées sont une poursuite d'actions déjà entreprises. D'autres actions ou projets, bien qu'ils ne seront peut-être pas priorités ou réalisables au cours de la période couverte par le PALÉE, sont tout de même connus et font donc partie du plan de développement stratégique. Les priorités et échéanciers sont déterminés en fonction du contexte socioéconomique et des ressources disponibles. Au moment opportun, les modalités de mise en œuvre de ces actions non priorités seront précisées.

Enfin, le plan d'action triennal pourra être révisé afin de l'ajuster à une évolution du contexte socioéconomique ou de saisir de nouvelles opportunités.

<sup>1</sup> <http://www.cdec-rpp.ca/PDF/palee/BilanPALEE2007-2010.pdf>



# LE PALÉE EN UN COUP D'ŒIL

Le développement économique prôné mise sur une démarche de cohésion sociale et de « savoir-faire ensemble » qui s'appuie sur l'équité, le réseautage, la concertation et les partenariats et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Il s'exerce dans le respect des compétences et des missions de tous les partenaires appelés à y collaborer. Il appelle une action concertée et synergique vouée au mieux-être et au mieux-vivre de nos concitoyens.

AXE D'INTERVENTION

## 1 DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT, DES ENTREPRISES ET DES EMPLOIS\*

**ORIENTATION 1** Dispenser des services aptes à soutenir adéquatement le développement de l'entrepreneuriat et à accompagner les entrepreneurs tout au long de leur cycle de vie

Sensibilisation -  
promotion

Prédémarrage  
et démarrage

Consolidation  
et Croissance

Transfert

**ORIENTATION 2** Promouvoir et favoriser l'intégration des principes du développement durable, un positionnement essentiel pour les entreprises et organisations

\*Les vocables d'entrepreneuriat, entrepreneurs et entreprises incluent les entreprises à but lucratif, les coopératives et les entreprises d'économie sociale.

Voir aussi :  
Un territoire à développer  
et à mettre en valeur,  
page 54



# 2 DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU **TERRITOIRE**

## ORIENTATION 3 Miser sur la mixité sociale et la mixité d'usage

### 3.1 Mixité sociale

Familles et jeunes ménages

Habitation

Accès à l'emploi

### 3.2 Mixité d'usage

Emploi

Desserte commerciale

Culture

Habitation

## ORIENTATION 4 Miser sur la nouvelle économie et les secteurs à fort potentiel

Attirer et accueillir  
(zones d'emploi)

Démarcher et  
soutenir

# PRINCIPES FONDAMENTAUX

Le PALÉE s'inscrit dans une démarche de cohésion sociale qui mise sur l'équité, le réseautage, la concertation et les partenariats<sup>2</sup>

## ÉQUITÉ L'ÉCONOMIE AU SERVICE DES PERSONNES

Le développement économique local doit être réalisé au bénéfice des personnes. Dans le cadre du PALÉE, les actions entreprises pour favoriser le développement économique et la création de richesse devront prendre en compte la notion de bénéfice pour la population habitant actuellement le territoire et, au besoin, prévoir des actions spécifiques visant à contrer l'exclusion de certains segments de la population et la pauvreté.

## RÉSEAUTAGE, CONCERTATION ET PARTENARIAT LES CLÉS DE LA RÉUSSITE ÉCONOMIQUE ET DE LA COHÉSION SOCIALE

La cohésion des divers acteurs agissant en matière de développement économique et social sur le territoire constitue la clé d'interventions de développement économiques réussies. Ainsi, gens d'affaires, institutions publiques, organismes communautaires, résidents et syndicats ont avantage à être associés à une démarche intégrée de développement économique qui conjugue résultats économiques et gains sociaux.

La concertation et le réseautage assurent :

- une meilleure connaissance du milieu;
- une meilleure réponse aux besoins;
- la mise à contribution d'expertises diversifiées;
- un rayonnement accru;
- une plus grande efficacité des services offerts par l'Arrondissement et la CDEC.

Miser sur l'équité et la prise en charge collective et concertée du développement économique local permet de bonifier nos actions et de multiplier les effets positifs de nos interventions, ceci tant au plan économique qu'au plan social.

Prendre en compte les différents points de vue qui se côtoient dans un milieu et prendre le temps de concilier les objectifs et les contraintes de chacune des parties prenantes permet de développer une convergence des actions qui rend celles-ci plus adéquates, mieux planifiées et plus efficaces.

## Le PALÉE s'inscrit dans une démarche de développement durable

Le développement durable<sup>3</sup> est un positionnement essentiel pour l'ensemble de la société. Il l'est aussi pour chaque entreprise ou organisation désirant s'inscrire dans une démarche tournée vers l'avenir. Au-delà du bien-fondé inhérent de la notion de développement durable, les entreprises et organisations n'ont d'autre choix, dans le contexte où les pouvoirs publics adoptent de nouvelles normes, lois et mesures, que de se conformer à de nouvelles pratiques de gestion.

L'ensemble des activités et services de la CDEC doivent donc, dans la mesure du possible, prendre en compte ce contexte et tendre à une démarche d'amélioration continue. De plus, chacun des axes d'intervention se déploiera en tenant compte des enjeux<sup>4</sup> inhérents au développement durable.

La CDEC poursuivra et accentuera ses efforts pour adapter ses services à ce nouveau défi qu'ont à relever les entreprises et organisations membres, partenaires et clientes.

2 Définitions utiles

**Équité** : L'équité tient compte des caractéristiques spécifiques des individus ou des groupes afin de les placer sur un pied d'égalité ou, tout au moins, d'obtenir plus d'égalité. Elle s'oppose à l'uniformité dans l'application aveugle d'une norme sans tenir compte des différences et de la diversité.

**Réseautage** : Activité qui consiste à constituer un réseau de relations d'affaires permettant la reconnaissance et la création de nouvelles occasions d'affaires, l'acquisition d'information sur des changements en cours dans un secteur donné et sur d'éventuelles sources d'appui aux activités en cours ou à venir.

**Concertation** : Confrontation d'idées et échange d'informations en vue d'une action.

**Partenariat** : Forme de coopération entre deux ou plusieurs organisations concourant à réaliser un projet par la mise en commun de moyens matériels, intellectuels, humains ou financiers.

3 La définition du développement durable retenue est la suivante : « Le développement durable reconnaît que la qualité de l'environnement est une condition pour pouvoir atteindre le développement social souhaité et que l'économie est le moyen permettant l'utilisation des ressources à cette fin. » Voir annexe Enjeux et définition du développement durable.

4 Voir Annexe 3 - Développement durable

# DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT, DES ENTREPRISES ET DES EMPLOIS<sup>5</sup>

Le mandat de Centre local de développement confié à la CDEC comporte notamment l'obligation d'offrir, le cas échéant en partenariat avec d'autres personnes ou organismes, un ensemble de services de première ligne aux entreprises.

Désignée Centre local de développement dans le territoire de Rosemont-La Petite-Patrie depuis la création des CLD par le gouvernement du Québec en 1998, la CDEC a développé une offre de services de première ligne qui répond aux besoins des entreprises privées et collectives, qu'elles en soient à l'étape de prédémarrage, de démarrage, de consolidation ou d'expansion de leurs activités. Outre ses services de première ligne, la CDEC a également développé ou contribué à développer des initiatives visant à répondre à des besoins plus précis, notamment en formation, en technologies de la santé, en économie sociale ou en développement durable.

L'offre de service poursuit de façon intégrée plusieurs objectifs complémentaires.

## OBJECTIFS POURSUIVIS

- Soutenir le démarrage d'entreprises;
- Contribuer à la performance des entreprises existantes;
- Contribuer à l'arrimage entre l'offre et la demande de main-d'œuvre en favorisant la population de l'arrondissement;
- Développer et soutenir des initiatives structurantes au plan du développement économique et de la réponse aux besoins de la population;
- Promouvoir les valeurs portées par l'économie sociale;
- Inciter et aider les entrepreneurs ou organismes promoteurs à s'inscrire dans une dynamique régionale et locale de développement, à se bâtir un réseau d'affaires et à contribuer au développement social et économique de leur milieu;
- Promouvoir et favoriser l'intégration des principes du développement durable, un positionnement essentiel pour les entreprises et organisations.

<sup>5</sup> Les vocables d'entrepreneuriat, entrepreneurs et entreprises incluent les entreprises à but lucratif et les entreprises collectives (économie sociale et coopératives).

En outre, l'offre de service se réalise en tenant compte des principes fondamentaux énoncés dans ce document et s'inscrit dans une démarche de cohésion sociale, qui mise sur l'équité, le réseautage, la concertation et les partenariats et sur le développement durable.

Facilement accessible aux promoteurs et dirigeants d'entreprises, l'offre de service comporte des informations, des conseils, et, le cas échéant, un soutien financier, ainsi qu'un accompagnement en vue de démarrer, d'implanter et de développer une entreprise. Au besoin, la clientèle peut être dirigée vers des organismes offrant des services plus spécialisés.

La CDEC collabore avec des partenaires qui interviennent en développement économique dans l'arrondissement, ainsi qu'avec des partenaires gouvernementaux, financiers ou sectoriels.

Le financement constitue un élément important de soutien aux entreprises, qu'elles soient à l'étape de création, de consolidation ou de développement. Aussi, la CDEC gère différents fonds d'investissements (prêts et subventions). La gestion de ces fonds est bonifiée par l'implication de représentants du milieu, qui participent aux différents comités d'investissements et au conseil d'administration de la CDEC, responsable de ces fonds.

En misant sur l'expertise développée et sur le réseautage de partenaires complémentaires, la CDEC compte poursuivre et améliorer son offre de services en développement d'entreprises et d'emplois et faciliter l'accès des promoteurs à l'ensemble des services qui leur sont offerts.

### **Note importante**

**Les vocables entrepreneuriat et entreprises incluent tant les entreprises de l'économie privée que celles de l'économie collective (économie sociale et coopératives).**

## ORIENTATION 1

Dispenser des services aptes à soutenir adéquatement le développement de l'entrepreneuriat et à accompagner les entrepreneurs tout au long de leur cycle de vie.

### SENSIBILISATION ET PROMOTION

- Initier ou participer à des activités visant à faire connaître nos services et promouvoir l'entrepreneuriat.
- Collaborer avec divers partenaires, notamment les institutions d'enseignement, collège, écoles secondaire (cursus général et professionnel), ainsi qu'avec des organisations œuvrant avec diverses clientèles, pour rejoindre tous les publics visés, particulièrement les jeunes, les femmes, les nouveaux arrivants.
- Réaliser des activités d'information.

### PRÉDÉMARRAGE ET DÉMARRAGE

- Réaliser des activités d'information.
- Soutenir le prédémarrage et le démarrage d'entreprises par le biais de nos services et programmes de financement.

### CONSOLIDATION ET CROISSANCE

- Soutenir la consolidation et la croissance des entreprises par le biais de nos services et programmes de financement.
- Réaliser des activités visant à mieux nous faire connaître des entreprises existantes (promotion des services, visites, etc.).

### TRANSFERT

- Dans le contexte où on estime que 40 % des entrepreneurs québécois quitteront leur fonction au cours des dix prochaines années, documenter l'état de situation du territoire à ce propos. Le cas échéant :
  - Définir un plan d'action.
  - Adapter notre offre à cette situation.
  - Faire connaître les solutions offertes par l'entrepreneuriat collectif.

## ORIENTATION 2

Promouvoir et favoriser l'intégration des principes du développement durable dans l'ensemble de nos activités visant le développement de l'entrepreneuriat, d'entreprises et d'emplois.

Le développement durable est devenu un positionnement essentiel pour les entreprises et les organisations. Le gouvernement et les consommateurs exigent des actions en ce sens et les entreprises désirant assurer leur pérennité et leur croissance doivent en tenir compte. La CDEC souhaite intégrer cette notion dans ses services et soutenir les entreprises désirant intégrer les principes du développement durable dans leur gestion. Elle a déjà développé diverses initiatives en ce domaine (voir annexe) et compte poursuivre ses efforts.

### OBJECTIFS

- Encourager les acteurs économiques locaux à intégrer les principes du développement durable (tels que définis par la loi<sup>6</sup>) dans la vision, la mission et les valeurs de leur organisation.
- Informer ses membres et partenaires sur les moyens concrets pouvant les aider à gérer leur organisation dans une perspective de développement sociétal.<sup>7</sup>
- Développer de tels moyens, le cas échéant.
- Faciliter l'accès à des financements permettant la création ou l'expansion d'entreprises qui présentent des pratiques innovantes du point de vue de la gestion environnementale et sociétale.
- Promouvoir les services et fonds de la CDEC pouvant soutenir les entreprises innovantes en technologies vertes.

Voir aussi :

**Zones d'emploi**

**Miser sur la nouvelle économie et les secteurs à fort potentiel**

<sup>6</sup> Voir référence en annexe.

<sup>7</sup> Un développement qui prend en compte la responsabilité de l'entreprise à l'égard des conséquences sociales de ses activités sur ses parties prenantes et sur sa communauté.



## OFFRE DE SERVICE

# CDEC

### SERVICES

#### DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET DE L'ENTREPRENEURIAT

Information, référence, accompagnement, stratégie d'affaires, formation, mentorat, financement et montage financier, réseautage. Pour entreprises privées, entreprises d'économie sociale, en démarrage ou en expansion.

#### EMPLOI ET MAIN-D'ŒUVRE

Concertation des ressources, aide au placement et au recrutement, information et réseautage.

#### DÉVELOPPEMENT LOCAL ET PROMOTION DU TERRITOIRE

Analyse et planification de projets, consultation et concertation du milieu, développement de partenariats et accompagnement.

#### OUTILS OFFERTS

- Modèle de plan d'affaires et autres outils pour entreprendre.
- Guides, chroniques, bulletins sur le développement durable, l'entrepreneuriat, le marché du travail, le développement local.
- Répertoires : ressources en développement économique et en développement de la main-d'œuvre et de l'employabilité, entreprises d'économie sociale, membres de la CDEC.

### FINANCEMENT

La CDEC dispose de plusieurs fonds pour soutenir les entrepreneurs de l'économie privée et de l'économie sociale que ce soit pour le démarrage ou l'expansion de l'entreprise, pour réaliser une acquisition, développer de nouveaux marchés, etc.

Reconnus par l'ensemble des investisseurs, ces fonds, offerts sous forme de bourses ou de prêts, constituent un levier financier pour les entrepreneurs désirant se lancer en affaires dans Rosemont-La Petite-Patrie.



# ARRONDISSEMENT

## DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET SERVICES AUX ENTREPRISES

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### Activités et projets commerciaux

L'Arrondissement assure la coordination avec l'ensemble des intervenants publics (STM, Urgences-santé, SPVM, SIM, MAPAQ, divisions techniques) et soutien les initiateurs dans la réalisation des promotions commerciales et des événements spéciaux sur l'ensemble de son territoire.

#### Profil économique

L'Arrondissement réalise des études économiques et urbanistiques sur des secteurs d'emploi, crée des bases de données d'entreprises et met en ligne des documents sur le profil économique de son territoire.

#### Développement et promotion du territoire

L'arrondissement développe, par l'entremise de son commissaire, un secteur propice aux entrepreneurs. Il fait connaître les partenaires au développement économique, facilite la réalisation de projets, en faisant valoir les avantages et les atouts de l'arrondissement, en vue de l'implantation de nouvelles entreprises, informe et oriente les entreprises concernant les programmes d'aide financière de la Ville de Montréal, vient en aide aux investisseurs, par des accompagnements lors de visites exploratoires, de recherche d'emplacement et d'aménagement de nouvelles places d'affaires et il assure le suivi des dossiers auprès des services municipaux.

### URBANISME

#### Patrimoine

Dans l'arrondissement, tous les nouveaux projets de construction ou d'agrandissement résidentiels et commerciaux sont assujettis à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Le PIIA est un outil complémentaire d'évaluation des projets immobiliers. Il permet, à partir de mesures d'évaluation qualitatives, de favoriser une architecture de qualité, intégrée à son milieu.

#### Plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme de Rosemont–La Petite-Patrie est le fruit d'un travail de concertation locale. Ce document définit les principaux enjeux d'aménagement et de développement pour l'avenir. Il établit aussi un cadre réglementaire, que tout propriétaire doit observer pour un développement harmonieux.

#### Projets urbains

L'équipe de professionnels de l'arrondissement travaille en partenariat avec ses partenaires pour préparer des scénarios d'aménagement à la lumière des idées qui sont ressorties de l'atelier de design urbain<sup>8</sup>, et en tenant compte des commentaires des citoyens. Le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Bellechasse en est un exemple.

#### Services

La qualité de vie des citoyens tient en grande partie à l'aménagement du milieu urbain et à l'harmonie entre les diverses composantes de son organisation spatiale. C'est dans cet esprit que l'équipe d'urbanistes de l'arrondissement est responsable d'implanter et de réviser la réglementation de zonage, ainsi que de traiter les dérogations.

8 <http://mtlunescodesign.com/fr/projet/Atelier-de-design-urbain-Secteur-Bellechasse>

## PERMIS ET RÉGLEMENTATION **Certificats**

Un certificat d'occupation doit être affiché dans tout établissement qui sert à un autre usage que l'habitation. Il indique les usages ou activités, ainsi que les conditions d'exercice autorisées par le Règlement d'urbanisme en vigueur, à sa date de délivrance.

### **Permis et autorisations**

Les travaux de construction, de démolition ou encore de rénovation intérieure ou extérieure exigent un permis. Cependant, certains travaux d'entretien, de réparation ou de remplacement, n'ayant pas d'impact sur la sécurité, n'en requièrent pas. Il est possible de rencontrer l'équipe des permis sur place, au bureau d'arrondissement, sans rendez-vous.

## FINANCEMENT **Programme Réussir à Montréal – Volet commerce**

Le Pr@m-Commerce est un programme de revitalisation des secteurs et des artères commerciales, qui vise l'amélioration de la qualité des milieux de vie et la croissance économique. Il consiste à accorder une aide financière aux propriétaires de bâtiments commerciaux et à leurs locataires, pour la rénovation, l'agrandissement ou la construction de bâtiments commerciaux, dans certains secteurs de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

### **Programme Réussir à Montréal – Volet industrie**

Le PR@m-INDUSTRIE est un programme incitatif à l'intention des propriétaires de bâtiments industriels de l'agglomération de Montréal. Il vise à :

- accélérer l'investissement immobilier;
- améliorer la compétitivité de Montréal;
- maintenir une structure économique diversifiée;
- valoriser ou reconverter le cadre bâti industriel.

### **Programme Climatsol**

CLIMATSOL est un programme de réhabilitation des terrains contaminés qui intègre des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique des bâtiments. Ce programme est financé par le gouvernement du Québec et il est géré par la Ville de Montréal sur son territoire.

Voir aussi

[Un réseau de partenaires agissant en complémentarité et en concertation dans Rosemont–La Petite-Patrie](#)

[Les ressources en développement économique](#)

[Les ressources en développement de la main-d'œuvre et de l'employabilité](#)

# DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU **TERRITOIRE**

## 2

### ORIENTATION 3 Miser sur un milieu de vie qui intègre mixité sociale et mixité d'usage

*« Le regroupement dans une même zone géographique de personnes issues de catégories socioprofessionnelles, de cultures, d'âge, de conditions et d'origines différentes est considéré aujourd'hui comme un excellent facteur d'intégration et de cohésion sociale. Par ailleurs, la recherche de mixité d'usage apporte une contribution essentielle au dynamisme d'un quartier.*

La mixité d'usage, élément essentiel du rééquilibrage des territoires.

*Dans la problématique urbanistique, les transports sont éminemment importants. L'ère du transport individuel bon marché se termine et va s'ouvrir sur une ère de relocalisation de l'économie. La mixité d'usage dans les quartiers ou du moins à une échelle à peine plus grande, sera un enjeu majeur de demain lorsqu'il sera devenu impossible de concevoir l'urbanisation avec des zones de logements et des zones d'activités trop éloignées les unes des autres. Aujourd'hui, lorsqu'un quartier compte autant d'habitants que d'emplois, rares sont les personnes qui travaillent réellement sur place. La plupart des habitants vont travailler ailleurs, et les travailleurs viennent de plus ou moins loin. Ces équilibres se modifieront probablement au cours des deux prochaines décennies et les programmes urbanistiques devraient anticiper cette évolution. »*

**Thomas Sanchez et Loïc Fel. Mis en ligne le : 10/09/2008 © 2009 Novethic**

*Nous voulons « une communauté axée sur le développement durable et où la qualité de vie, la solidarité et la tolérance sont valorisées ».*

**Cap sur le monde, Plan de développement économique Communauté métropolitaine de Montréal.**

## 3.1 MIXITÉ SOCIALE

Afin d'assurer que les actions de développement économique et de création de richesse s'inscrivent dans une approche d'équité et de développement durable, les intervenants doivent être vigilants et poursuivre leurs efforts pour soutenir l'insertion sociale et économique des personnes plus vulnérables ou déjà en situation d'exclusion. Ils doivent aussi s'assurer que leurs actions n'entraînent pas de pression indues sur les résidents actuels des secteurs visés.

Ceci appelle la collaboration de plusieurs intervenants sociaux et économiques et cette action intégrée de lutte à la pauvreté devrait inscrire, en priorité, des interventions visant :

- l'attraction et la rétention des familles et des jeunes ménages;
- une offre de logements et de propriétés mixte et diversifiée;
- l'accès à l'emploi (soutien à la formation et à l'employabilité et placement).

### ATTRACTION ET RÉTENTION DES FAMILLES ET DES JEUNES MÉNAGES

Offrant un apport notable à la vitalité économique et sociale du territoire, la présence des familles constitue une préoccupation importante pour l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. Depuis quelques années, l'Arrondissement a la volonté d'attirer et de favoriser le maintien des familles sur son territoire. Ainsi, plusieurs mesures adaptées à la vie moderne des familles et qui répondent à leurs besoins, ont été mises en place telles que des investissements dans les équipements collectifs, le soutien de plusieurs organismes impliqués dans l'aide et les services aux familles, aux enfants et aux adolescents et des interventions favorisant le transport actif, la sécurité urbaine et le verdissement des espaces publics.

#### OBJECTIF

- Favoriser la présence des familles dans l'arrondissement en offrant un milieu de vie de qualité, des services basés sur leurs besoins et un développement économique axé sur l'emploi et la desserte commerciale.

#### Actions prévues par l'arrondissement

Plusieurs actions seront mises en place par l'Arrondissement afin de confirmer la vision "famille" de l'Arrondissement. En effet, la modernisation de multiples équipements se poursuit par l'aménagement ou le réaménagement de plusieurs parcs et par l'augmentation de l'offre dans les bibliothèques. L'Arrondissement travaille aussi à renforcer le sentiment de sécurité dans les lieux publics, notamment par l'application de la limite de vitesse maximum de 40 km/h sur toutes les rues locales résidentielles du territoire et par l'instauration de mesures de sécurisation de cinq zones scolaires. Plusieurs projets faits en collaboration avec la Société de développement environnemental de Rosemont–La Petite-Patrie auront des retombées environnementales positives tels que le programme de développement des ruelles vertes favorisant le verdissement des ruelles ou la tournée de sensibilisation environnementale des Camps zéro déchet dans tous les camps de jour de l'arrondissement permettant le verdissement des espaces publics. L'arrondissement continue également à financer et à épauler de nombreux organismes locaux qui interviennent auprès des familles du territoire notamment en offrant des activités de loisir diversifiées.

## HABITATION

En matière d'habitation, l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie souscrit aux principes du développement durable et vise un accroissement marqué de la qualité des milieux de vie. À cet égard, l'arrondissement s'appuie sur son plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIA). En parallèle, il vise à réduire les effets liés aux îlots de chaleur en favorisant l'implantation de végétaux aux nouvelles constructions et en appliquant sa nouvelle réglementation sur les toits blancs ou verts.

D'autre part, l'Arrondissement cherche à soutenir une offre diversifiée de logements. En appliquant la stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels, il renforce l'ancrage des ménages dans la communauté et permet de conserver, à la grandeur de son territoire, une mixité sociale qui le caractérise.

### Données factuelles :

- En 2010, le taux d'inoccupation dans l'arrondissement, qui est de 2,2 %, est inférieur à celui de l'île de Montréal (2,7%).<sup>9</sup>
- En ce qui concerne la construction, les mises chantier résidentielles pour les années de 2007 à 2010 ont continué à croître. La construction de condos demeure très active avec une augmentation de près de 100 % entre 2009 et 2010<sup>10</sup>
- Entre 2002 et 2010, 5 723 nouveaux logements se sont ajoutés à l'offre résidentielle dans l'arrondissement de Rosemont–Petite-Patrie.
- Depuis 2006, 710 logements sociaux et communautaires ont été développés ou sont en voie de développement dans l'arrondissement (416 logements ont été livrés et 294 logements sont en développement).

Afin d'attirer et de retenir les familles et les jeunes ménages, l'Arrondissement a développé différents projets immobiliers adaptés à leurs besoins. À cet effet, plusieurs nouveaux projets résidentiels mixtes et inclusifs ont été engagés ces dernières années. Entre 2007 et 2010, ce sont 296 logements sociaux et communautaires qui ont été construits dans l'arrondissement, dont 166 ont été conçus spécialement pour les familles.

### OBJECTIFS

- Poursuivre le déploiement d'une offre de logements et de propriétés mixtes et diversifiées.
- Appuyer le développement des projets de logements sociaux, communautaires, abordables et d'accès à la propriété.

### Actions prévues par l'Arrondissement

L'Arrondissement reste proactif dans le développement de projets immobiliers comportant de l'habitat social et abordable. Il conseille effectivement les promoteurs privés afin que leurs projets incluent des logements à coûts abordables pour les familles. De plus, il soutient la production de projets comportant des logements sociaux et communautaires. En effet, le plan d'action en habitation 2010-2013 de la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal prévoit la construction de 294 logements sociaux et communautaires dans l'arrondissement. Des projets d'envergure comme les sites Préfontaine et de Norampac consacreront effectivement une proportion des unités construites à des logements de deux chambres à coucher et plus, contribuant ainsi au développement de quartiers pour les familles. D'autres projets à plus long terme tels que les secteurs Bellechasse et Marconi-Alexandra sont en élaboration et l'Arrondissement souhaite y intégrer une diversité d'habitations adaptées aux besoins des ménages de son territoire.

<sup>9</sup> Il s'agit du taux d'inoccupation des immeubles locatifs privés de 3 appartements et plus. Ce taux était de 1,7 en 2007, de 1,2 en 2008 et de 2,5 en 2009. Source : SCHL.

<sup>10</sup> Source SCHL.

# ACCÈS À L'EMPLOI

## ENJEUX<sup>11</sup>

Montréal vit une tertiarisation de son économie. Depuis plusieurs années, on assiste à des fermetures d'entreprises manufacturières et la grande majorité des entreprises œuvre aujourd'hui dans le secteur des services.

Il semble y avoir dans les entreprises un sous-investissement en capital humain et en capital physique (machines et équipements). Les PME du Québec investissent peu dans la formation.

La main-d'œuvre montréalaise est qualifiée par deux grand pôles : l'un constitué d'une main-d'œuvre surqualifiée, l'autre de personnes présentant des risques d'éloignement du marché du travail (nouveaux arrivants, jeunes et personnes moins scolarisées).

En parallèle, le Québec connaît une problématique importante de décrochage scolaire.

En matière de main-d'œuvre, les experts estiment que des actions doivent viser :

- La relève entrepreneuriale.
- La gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre.
- L'adéquation besoin entreprises et chercheurs emplois.
- L'intégration et le maintien en emploi :
  - des personnes faisant partie des minorités visibles et des personnes immigrantes, particulièrement les nouveaux arrivants;
  - des clientèles éloignées ou sous-représentées du marché du travail, notamment les femmes, les personnes handicapées et les travailleuses et les travailleurs de 45 ans et plus.
- La gestion des ressources humaines dans une perspective de croissance, de productivité et de pérennité des entreprises, particulièrement les petites et moyennes entreprises.
- La mise en mouvement vers l'insertion durable en emploi des prestataires de l'aide financière de dernier recours prêts à l'emploi et la mobilisation des acteurs concernés à cet effet.

## LES ORIENTATIONS<sup>12</sup>

La planification des interventions locales du Centre local d'emploi s'inscrit en cohérence avec les enjeux du marché du travail déterminés par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal pour le cycle de planification 2011-2015 ainsi qu'en cohérence avec les orientations nationales d'Emploi-Québec. Les interventions de la CDEC prennent en compte ces orientations.

Les **orientations nationales d'Emploi-Québec** en lien avec les enjeux précités sont :

- Atténuer les effets résiduels de la récession sur le marché du travail et soutenir la relance de l'emploi.
- Favoriser la participation active au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre de personnes.
- Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements.
- Offrir les services de solidarité sociale dans une perspective d'insertion en emploi et soutenir la mobilisation des milieux en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale, tout en accordant un soutien du revenu aux personnes qui bénéficient des divers programmes d'aide financière.

11 Source : Enjeux du marché du travail montréalais 2011-2014, Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal. Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail.

12 Source Plan d'action local du Centre local d'emploi.

## OBJECTIFS<sup>13</sup>

- Développer et soutenir des initiatives permettant d'aider la population à accéder au marché du travail et à des emplois de qualité. Celles-ci s'adresseront à l'ensemble des chercheurs d'emplois, mais une attention particulière sera portée aux personnes éloignées du marché du travail et aux nouveaux arrivants.
- Initier ou participer à des actions visant à accroître la persévérance scolaire.
- Soutenir des initiatives visant la qualification de la main-d'œuvre.
- Contribuer à faire connaître les ressources.
- Favoriser la collaboration entre les organisations œuvrant en développement de la main-d'œuvre et les employeurs de manière à faciliter l'adéquation et l'arrimage entre les besoins des employeurs et la main-d'œuvre disponible.
- Aider les employeurs à mieux planifier et gérer leurs ressources humaines, notamment en ce qui a trait à l'embauche et à la formation.

## Actions prévues par la CDEC

### Concertation des ressources

La CDEC, par le biais notamment de sa Table en insertion socioéconomique, verra à faciliter les échanges d'information, le réseautage et la complémentarité des services offerts par les intervenants en employabilité, formation ou insertion sociale.

### Information et référence

La CDEC poursuivra ses services d'information et référence consistant à répondre aux demandes d'information, à diffuser des offres d'emplois de stages et de formation et à dispenser sur demande des sessions d'information.

## Soutien aux initiatives locales

- Budget d'initiatives locales

Dans le cadre d'une entente de service avec Emploi-Québec, la CDEC est mandatée pour faire la promotion du Budget d'initiatives locales, identifier les opportunités et accompagner les promoteurs susceptibles de soumettre des projets, analyser et faire des recommandations sur ces projets et accompagner les porteurs de projets lors de la réalisation de ceux-ci.

- Autres initiatives

La CDEC met à contribution son offre de services conseils pour soutenir des initiatives locales susceptibles de répondre aux priorités énoncées dans le PALÉE.

## Projet Placement assisté

Dans le cadre d'une entente de service avec Emploi-Québec, la CDEC offre des services aux chercheurs d'emplois et aux entreprises visant à permettre l'arrimage des personnes en recherche d'emplois avec les entreprises désirant embaucher.

## Plan d'action concerté CSDM et CDEC de Montréal

La CDEC, en collaboration avec la CSDM et les autres CDEC situées sur le territoire d'intervention de la CSDM, participera à l'élaboration et à la réalisation de projets visant à concerter les différentes parties prenantes afin d'améliorer l'adéquation entre les chercheurs d'emploi, les établissements offrant des formations et des employeurs.

<sup>13</sup> Source : Plan d'action local du Centre local d'emploi Rosemont-Petite-Patrie

## 3.2 MIXITÉ D'USAGE

Il est généralement admis qu'il faut favoriser, dans une optique de développement durable, la mixité d'usage dans le développement des territoires. En effet, elle présente plusieurs avantages : réduction des déplacements, des coûts, milieux de vie plus sains aux plans social et environnemental, etc.

Rosemont–La Petite-Patrie présente, en regard de la mixité d'usage, plusieurs atouts :

- Très accessible, quel que soit le mode de transport choisi.
- Des locaux et des secteurs d'emploi adaptés à différents besoins (diversité d'usage).
- Des organisations structurantes :
  - plusieurs institutions reconnues dans le domaine de la santé et de l'éducation : hôpitaux, centres de recherche, collèges et écoles de formation professionnelle;
  - des organisations performantes en développement économique local;
  - des organisations communautaires bien implantées;
  - des ressources reconnues en environnement et en développement de l'emploi et de la main-d'œuvre;
  - un réseau mobilisé de partenaires.
- Des artères et zones commerciales animées :
  - le marché Jean-Talon, la Plaza Saint-Hubert, la Promenade Masson, la rue Saint-Laurent au cœur de la Petite Italie, les rues Beaubien et Bélanger.
- Une vie sociale et culturelle diversifiée :
  - le Cinéma Beaubien, le Théâtre Plaza, plusieurs restaurants, cafés et bars dont certains présentent des spectacles, le Jardin botanique de Montréal, l'Insectarium de Montréal, l'Artothèque de Montréal, plusieurs artistes et artisans.

L'arrondissement compte par ailleurs des zones urbaines déstructurées qui appellent des interventions dans les prochaines années. Cet état de fait, jumelé à la localisation quasi idéale du territoire, constitue une occasion à saisir pour planifier et réaliser des projets urbains porteurs d'objectifs économiques, sociaux et communautaires et s'inscrivant dans une vision de développement durable en misant sur des milieux de vie et de travail complets, incluant des fonctions d'habitation, de travail, d'éducation, de culture et de sport et loisirs.

Au cours des prochaines années, deux zones importantes feront l'objet de planification urbaine particulière. Un plan particulier d'urbanisme sera établi pour la zone Bellechasse et un plan de développement urbain économique et social lié au développement du Campus Outremont de l'Université de Montréal touchera le secteur Marconi-Alexandra.

Bien que l'aménagement urbain soit du ressort de l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, les intervenants en développement économique seront étroitement associés à ces exercices de façon à promouvoir et entreprendre des actions visant le maintien, la consolidation et la valorisation des zones d'emploi.

Au plan de la mixité d'usage, le PALÉE prévoit quatre orientations : l'emploi, la desserte commerciale, la culture et l'habitation.

La question de l'habitation, déjà abordée au chapitre précédent, ne sera pas traitée ici.

Le volet éducation est un élément important dans la constitution d'un milieu de vie complet. Bien que ce volet ne soit pas spécifiquement abordé dans le présent document du fait qu'il ne fait pas partie des mandats couverts par les responsables du PALÉE, plusieurs interventions appellent cependant des relations étroites avec des intervenants du milieu de l'éducation. C'est le cas, notamment, des interventions visant à sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat et de celles visant à faciliter l'accès à l'emploi de la population. La CDEC œuvre donc en partenariat avec les institutions d'enseignements de son territoire pour réaliser ce type d'intervention, mais également pour collaborer aux programmes éducatifs à titre d'expert en développement économique local.

## EMPLOI

L'arrondissement compte 2 911 entreprises (60 764 pour l'île de Montréal) et 6 960 travailleurs autonomes.<sup>14</sup>

Les entreprises sont réparties à travers le territoire et regroupées au sein de diverses concentrations, principalement dans l'est du territoire où l'on compte plusieurs institutions du domaine de la santé, sur les diverses artères commerciales et dans les quatre zones industrielles déployées le long de la voie ferrée, que compte Rosemont-La Petite-Patrie.

Ces zones d'emploi sont le Technopôle Angus, Espace Affaires Rosemont, Bellechasse et Marconi-Alexandra.

Certaines de ces zones d'emploi connaissent des problèmes d'aménagement ou de positionnement qu'il importe de considérer afin d'améliorer leur image et leur caractère fonctionnel et diverses interventions ciblées pourraient contribuer à dynamiser ces secteurs.

En outre, des interventions de mise en valeur de certaines zones sont prévues au plan d'urbanisme et d'autres feront prochainement l'objet de plans ou projets d'urbanismes particuliers. Il y a donc nécessité et opportunité pour mettre à jour, dans les prochains mois, l'ensemble des données concernant ces zones et planifier de façon complémentaire et stratégique les actions à entreprendre.

### OBJECTIF

#### **Préserver, consolider et valoriser les zones d'emploi**

##### **Interventions générales**

(visant toutes les entreprises, les zones d'emploi et les artères commerciales)

- Mettre à contribution nos offres de services pour contribuer à la préservation, la consolidation et la valorisation des zones d'emploi.

<sup>14</sup> *Portrait socioéconomique du Centre d'emploi*, source Statistique Canada, recensement 2006, compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal. Traitement et analyse : INRS-UCS

## Interventions spécifiques

(visant les quatre zones d'emploi)

### LE TECHNOPOLE ANGUS

(*Molson, Rachel, André-Laurendeau, Mont-Royal*)

## Un parc urbain d'entreprises en développement où se côtoient développement durable, santé et affaires

Le Technopôle Angus constitue encore aujourd'hui une opportunité de développement indéniable pour l'arrondissement. À terme, ce parc d'affaires urbain devrait compter 1,5 millions de pi<sup>2</sup> construits. À l'heure actuelle, quelque 50 entreprises privées, de l'économie sociale et du secteur institutionnel y emploient près de 2 000 personnes. Ces entreprises œuvrent principalement dans le secteur des sciences de la vie/santé, de l'environnement, de l'économie sociale, de la distribution/commerce, des services, des technologies de l'information et des communications, audiovisuel et multimédia.

La Société de développement Angus (SDA), créée expressément à cet effet, est responsable du développement de ce site. Elle poursuit sa vision de développement durable qui combine des objectifs de performance économique, sociale et écologique. Elle cherche effectivement à améliorer l'environnement du quartier avec l'idée de rapprocher le milieu de travail et le milieu de vie.

### OBJECTIFS

Appuyer les démarches de la SDA visant à compléter le développement des terrains inoccupés, notamment celui situé à l'ouest du parc Jean-Duceppe ayant une superficie de 400 000 pi<sup>2</sup>.

Mettre à contribution nos divers services et programmes de financement pour soutenir les entreprises localisées sur le site ou voulant s'y établir.

En outre, la vocation et le potentiel de cette zone devront être pris en compte dans le travail d'analyse qui sera entrepris concernant les autres zones d'emploi.

### L'ESPACE AFFAIRES ROSEMONT

(*Masson, De Lorimier, Rosemont, D'Iberville*)

## Un espace accessible et polyvalent

Ancien secteur industriel du quartier Rosemont, ce secteur est dominé par des activités manufacturières diverses, dans un cadre bâti très varié. Malgré son aspect négligé, ce secteur est très actif et attire plusieurs petites entreprises, dont bon nombre de créatifs. En 2007, il présentait un taux de vacance inférieur à 7 %, comptait 170 places d'affaires et offrait de l'emploi à plus de 2 000 personnes.

L'arrondissement a entrepris une démarche au cours de l'été 2011 afin de trouver des pistes de solution partagées par l'ensemble de nos partenaires de ce secteur d'emploi. Les objectifs poursuivis sont de :

- Réaliser un sondage auprès des gens d'affaires de cette zone afin de mettre à jour les informations concernant les places d'affaires, d'évaluer leurs besoins en termes d'aménagement du territoire et des services offerts aux entreprises et de déterminer la pertinence de fonder une association des gens d'affaires;
- Effectuer un diagnostic du territoire en établissant les opportunités et les contraintes et ainsi établir un projet d'aménagement et un plan d'action pour ce secteur d'emploi;
- Réaliser un document d'information pour les gens de ce secteur. Ce répertoire favorisera la visibilité et le réseautage entre les entreprises présentes dans cette zone d'emploi. Cet outil mettra à leur disposition une liste des entreprises, les différents secteurs d'activité, les services offerts par la Ville de Montréal, par les différents partenaires locaux et régionaux et par les concours annuels visant à reconnaître les entreprises et les organisations du milieu.

Les résultats de cette étude et des recommandations seront présentés en 2012.

## ZONE D'EMPLOI BELLECHASSE

(Marmier, Saint-Denis, De Bellechasse, Saint-Laurent)

### Un secteur à fort potentiel au cœur de Montréal

Pour l'instant, ce secteur accueille essentiellement des activités municipales et industrielles dans un environnement déstructuré, surtout à cause du viaduc Rosemont-Van Horne et de la présence de terrains non bâtis ou sous-utilisés. Sa localisation entre deux axes nord-sud importants, la rue Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent, combinée à sa proximité de la station de métro Rosemont, permet cependant d'envisager une intensification et une diversification des activités.

Un plan particulier d'urbanisme pour ce secteur est présentement en élaboration.

La *Proposition préliminaire d'aménagement* prévoit :

- Contribuer à répondre aux besoins du quartier en matière de logement (communautaire abordable et familial), d'espaces libres et de commerces.
- Favoriser l'implantation d'entreprises sources d'emplois en privilégiant
  - Les secteurs créatifs de la nouvelle économie : sciences de la vie, recherche, informatique, communication, publicité, design, etc.;
  - Leur implantation dans les bâtiments situés au sud de la rue Marmier (Place de la mode, Les Industries Capitol) en bordure nord du viaduc et le long des rues Saint-Denis et Bellechasse.
- Favoriser l'implantation d'activités de commerces et de services
  - Qui répondent aux besoins courants de la population à venir et à ceux des quartiers environnants, en particulier dans le domaine de l'alimentation (épiceries, magasins de spécialités);
  - Privilégier leur implantation en bordure des rues Saint-Denis et de Bellechasse, du boulevard Saint-Laurent et en bordure nord du viaduc.

La CDEC participera aux consultations qui seront réalisées dans le cadre du plan particulier d'urbanisme ainsi qu'au comité de développement mis sur pied par le maire d'arrondissement.

#### OBJECTIF

Dans le cadre du plan particulier d'urbanisme, participer à l'effort de développement de ce secteur

Plus particulièrement, et en tenant compte de la proximité résidentielle :

- Participer au développement d'une zone d'accueil pour les entreprises, y attirer des entreprises et soutenir leur développement.
- Contribuer à l'installation de commerces et services qui soient aptes à répondre aux besoins de la population (travailleurs et résidents) actuelle et future et complémentaires à l'offre existante dans les secteurs limitrophes.

## ZONE D'EMPLOI MARCONI-ALEXANDRA

(Clark, voie ferrée, Hutchison, Jean-Talon)

### En lien direct avec le Campus Outremont de l'Université de Montréal

Anciennement occupé par de nombreuses industries semi-lourdes de textile et de transformation alimentaire, ce quartier a subi il y a quelques années d'importantes pertes d'emplois. Il demeure malgré tout une zone d'emploi importante. En effet, une étude réalisée en 2009 dénombrait 240 entreprises et 2 486 emplois<sup>15</sup>.

La situation géographique de Marconi-Alexandra et sa proximité avec la Petite Italie, le Mile-End et Outremont font en sorte qu'il subit actuellement une pression du marché immobilier visant à convertir les anciennes usines en habitation ou espaces à bureaux de luxe. Ce phénomène sera certainement accentué par l'arrivée du nouveau Campus de l'Université de Montréal sur le site l'ancienne gare de triage du Canadien Pacifique. On prévoit que 2 000 personnes fréquenteront les premiers pavillons (sciences biologiques, physique, chimie et géographie) dont l'inauguration est prévue pour 2015. Il importe de tenir compte de ce projet majeur dans l'élaboration de nos actions et d'explorer les opportunités offertes par ce développement.

15 Étude du secteur Marconi-Alexandra, Portrait et opportunités, CDEC Rosemont-Petite-Patrie, 29 janvier 2010.

La Ville de Montréal entend adopter, à la fin de 2012, un Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des abords du futur Campus Outremont.

*« Cet exercice de planification vise à favoriser la requalification urbaine d'anciens secteurs industriels situés aux abords des voies ferrées en lien avec le futur campus universitaire. La démarche permettra de camper la vision et les orientations d'aménagement des secteurs visés, d'identifier les moyens de mise en œuvre et d'évaluer les coûts des interventions publiques.*

*Les mesures à l'étude porteront notamment sur l'implantation de nouvelles formes d'emplois, sur la construction de logements destinés à une clientèle diversifiée dans les anciennes zones industrielles, sur l'aménagement de liens entre les quartiers, sur la réduction des îlots de chaleur, sur l'optimisation du réseau de circulation de même que sur la valorisation du transport collectif et actif. »*

Plusieurs territoires seront touchés par cette démarche et un comité coordonné par le département de l'aménagement urbain de la Ville de Montréal sera mis en place pour faciliter l'échange entre les intervenants de ces territoires. Il s'agit de Centre-Nord, Ville Mont-Royal, Rosemont-La Petite-Patrie, Outremont, Plateau Mont-Royal. La CDEC participera aux travaux de ce comité.

La CDEC a réalisé en 2009-2010, une étude visant à recueillir les données préliminaires à l'élaboration d'un plan d'action en matière de développement de la zone d'emploi<sup>16</sup>. Dans le contexte du PDUES, cette étude devra être actualisée de façon à prendre en compte l'ensemble de la zone locale visée dans le projet de PDUES (plus large que la zone d'emploi analysée) ainsi que les éléments concernant les autres territoires visés.

## OBJECTIFS

Se doter d'un plan de développement intégré qui tiendra compte des secteurs limitrophes et qui mettra à contribution les différents acteurs socioéconomiques : Arrondissement, CDEC, Table logement/aménagement Petite-Patrie, Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie. Les objectifs de ce plan pourraient être de :

- Assurer une mixité d'usage et une mixité sociale dans le secteur;
- Maximiser les retombées socioéconomiques du développement du Campus Outremont;
- Créer un véritable milieu de vie par le développement de commerces et services dans les rez-de-chaussée et de mesures de verdissage et d'embellissement;
- Consolider la vocation de zone d'emploi dans ce secteur, notamment en misant sur le secteur créatif et la disponibilité de locaux.

Dans la planification de nos interventions dans cette zone, comme dans celle de Bellechasse, il sera utile de créer des liens avec l'Université et les facultés pour identifier des besoins et des opportunités de collaboration en matière de démarrage d'entreprises, de locaux, de services, etc.

## Quatre zones d'emploi, un atout majeur à mettre de l'avant

Dans la mesure où, au cours des prochaines années, plusieurs interventions permettront de mieux définir et de mieux cibler le positionnement des zones d'emploi de notre arrondissement, il y aurait lieu de réaliser un outil promotionnel visant à faire connaître notre arrondissement et les opportunités qu'il offre aux entreprises et organisations. Cet outil présenterait notamment les zones d'emplois, leur image de marque, leur positionnement, les structures d'accueil, les services.

Voir aussi :

**Nouvelle économie et secteurs à fort potentiel**

**Offre de service**

<sup>16</sup> Étude du secteur Marconi-Alexandra, Portrait et opportunités, CDEC Rosemont-Petite-Patrie, 29 janvier 2010.

## DESSERTTE COMMERCIALE

### Un segment important de l'économie dans Rosemont–La Petite-Patrie

La diversité des services et des biens offerts à proximité des secteurs résidentiels et des zones d'emploi est essentielle à la qualité des milieux de vie et de travail, ceci à plusieurs égards.

En plus de répondre aux besoins de la population, les services et commerces sont créateurs d'emplois et d'investissements. Segment important de l'activité économique de l'arrondissement, le commerce de gros et de détail représente près de 14 % des emplois.

Dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, la présence du marché Jean-Talon, de plusieurs rues commerçantes importantes comme la Plaza Saint-Hubert, la Promenade Masson, le boulevard Saint-Laurent et la rue Beaubien, notamment, contribuent à créer des milieux de vie sécuritaires, animés et conviviaux. Ces commerces et services offrent aux résidents et travailleurs du quartier une grande diversité de produits, un service personnalisé qui peut s'adapter à leurs besoins et constituent souvent des lieux de socialisation privilégiés.

#### OBJECTIF

Contribuer au développement, sur l'ensemble des artères commerciales, d'une mixité de commerces et services apte à répondre, en complémentarité avec l'offre existante, aux besoins de la population.

#### Actions envisagées

- Contribuer à la réalisation des plans d'action des Sociétés de développement commercial (Plaza Saint-Hubert, Promenade Masson, Petite-Italie) de la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal (marché Jean-Talon) et des associations commerciales (Le P'tit Beaubien et Beaubien Est).
- Favoriser, sur les artères commerciales **non soutenues par une association**, l'émergence d'actions concertées et la formation de regroupements ou d'associations. Ceci plus particulièrement sur la rue Papineau.

## CULTURE

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie compte de nombreux artistes et une cinquantaine d'organismes artistiques professionnels. On y retrouve également un nombre grandissant d'ateliers d'artistes, de designers, d'architectes et de lieux d'intérêts. Les chiffres sont cependant difficiles à définir avec précision tant les variations annuelles sont importantes.

L'Arrondissement reconnaît l'importance de l'action culturelle dans le développement de ses districts. À cet effet, l'Arrondissement a entrepris une démarche d'identification de quartiers culturels. Ceux-ci peuvent être perçus comme des espaces géographiques qui affichent une certaine vitalité, possèdent une identité propre et démontrent la présence d'une masse critique de tout ce qui peut contribuer au développement de la culture et du patrimoine. Mettre en valeur de telles zones préexistantes permettrait la concertation des actions dans des secteurs prometteurs où il est essentiel de consolider les acquis pour mieux les faire connaître et progresser.

L'Arrondissement fournit un apport dans différents projets culturels, tels que les événements à la maison de la culture, les spectacles et les fêtes dans les parcs, les festivités culturelles et, bien sûr, la construction d'une troisième bibliothèque, soit la future bibliothèque Marc-Favreau, conçue pour offrir aux citoyens de tous les âges un lieu privilégié de découvertes, d'échanges et d'ouverture à la culture. L'Administration soutient également des initiatives porteuses tel le Festival du film pour enfants de Montréal.

Lors du premier Rendez-vous culturel, tenu le 12 mai 2011, l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie annonçait la création d'un fonds culturel. Le détail des procédures sera annoncé ultérieurement.

### OBJECTIFS

- Contribuer au développement d'une offre culturelle de proximité.
- Soutenir des initiatives aptes à pérenniser les entreprises culturelles.

### Actions envisagées

- Réaliser un état de situation.
- Recenser les intervenants culturels et les lieux et équipement de création et de diffusion.
- Documenter les besoins, notamment en matière de locaux, services, lieux de création et de diffusion.
- Mettre en place d'un fonds d'initiatives culturelles.

La CDEC, pour sa part, met à contribution ses services d'accompagnement, ses services conseils et son offre de service en financement pour soutenir les entreprises culturelles.

## **ORIENTATION 4** Miser sur la nouvelle économie et les secteurs à fort potentiel (de l'innovation et de la technologie)

### ÊTRE À L'AFFÛT DES OPPORTUNITÉS

Le travail qui sera réalisé dans les prochains mois et les prochaines années pour qualifier, valoriser et positionner les zones d'emploi dans l'arrondissement permettra certainement d'identifier diverses possibilités de développement.

- Forte de l'expérience développée au cours des dernières années dans le déploiement d'un plan d'action visant à attirer des entreprises innovantes dans notre arrondissement, ceci plus particulièrement dans le domaine des technologies de la santé<sup>17</sup>, la CDEC maintiendra un état d'alerte pour percevoir et concrétiser les occasions qui surviendront. Ainsi, au même titre que le Campus des technologies de la santé a été développé pour répondre à une opportunité identifiée alors que les autorités prévoient construire le nouveau CHUM dans notre arrondissement, la CDEC sera à l'affût des possibilités de développement offertes par la construction du Campus Outremont de l'Université de Montréal.

Tout en poursuivant le travail entrepris dans le domaine des technologies de la santé, la CDEC pourra donc développer des interventions dans un ou plusieurs autres secteurs porteurs de la nouvelle économie. Plus généralement, des efforts seront consentis pour faire connaître aux entreprises du savoir et de l'innovation, les atouts de notre arrondissement ainsi que les structures d'accueil et les services offerts.

#### **Actions envisagées**

##### **ATTIRER ET ACCUEILLIR DES ENTREPRISES ŒUVRANT DANS LES DOMAINES DE L'INNOVATION ET DES TECHNOLOGIES**

- Préserver, développer, mettre en valeur et promouvoir les quatre zones d'emploi.
- Prévoir des collaborations avec les facultés de l'Université de Montréal, le Centre d'entrepreneurship Poly-HEC-UdeM, le Campus des technologies de la santé.
- Poursuivre le soutien au développement du Campus des technologies de la santé.
- Poursuivre le déploiement physique de l'Espace•Vie.

##### **DÉMARCHER ET SOUTENIR LES ENTREPRISES DE CE SECTEUR**

- Mettre à contribution de nos services et programmes de financement.
- En collaboration avec le Campus des technologies de la santé, explorer la possibilité de développer un nouveau produit d'investissement dédié et adapté aux entreprises en phase de précommercialisation.
- Établir des collaborations avec l'Université de Montréal, le Centre d'entrepreneurship Poly-HEC-UdeM, le Campus des technologies de la santé.
- Faciliter le réseautage.
- Mettre à contribution nos différents partenaires œuvrant en développement de la main-d'œuvre et en développement économique.

<sup>17</sup> Voir annexe Attirer une nouvelle typologie d'entreprise en répondant à leurs besoins – le modèle du Campus des technologies de la santé.

# DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

## ANNEXES

1 Actions envisagées	29
2 Portrait socioéconomique - faits saillants	40
3 Développement durable	47
4 Attirer une nouvelle typologie d'entreprise en répondant à leurs besoins – Le modèle du Campus des technologies de la santé.	49

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES INCLUSES À CE DOCUMENT

• Les ressources en développement économique et services aux entreprises	50
• Les ressources en développement de la main-d'œuvre et de l'employabilité	52
• Rosemont-La Petite-Patrie, un territoire à développer et à mettre en valeur.	54

## AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Priorités de quartiers

- Forum Petite-Patrie (2011) [www.petitepatrie.org](http://www.petitepatrie.org)
- Décider Rosemont Ensemble [http://www.cdcremont.org/forum\\_social\\_2012.php](http://www.cdcremont.org/forum_social_2012.php)

### Études économiques et urbanistiques

- Espace Affaires Rosemont (bientôt en ligne)
- Secteur Marconi-Alexandra, étude économique et urbanistique, automne 2011  
<http://www.cdec-rpp.ca/PDF/Marconi-Alexandra-Etudes-economique-urbanistique-Automne-2011.pdf>

Les actions inscrites dans cette section sont des actions envisagées. Si, au moment de la rédaction du présent document, certaines interventions sont connues, voire déjà entreprises, d'autres seront identifiées au cours des prochains mois.

Il faut garder à l'esprit que les actions inscrites ci-dessous sont indicatives et non limitatives. Les intervenants souhaitent préserver la souplesse nécessaire à une intervention adaptée à l'évolution du contexte.

Pour être au fait des actions planifiées et engagées, ainsi que des objectifs précis et mesurables, les auteurs recommandent de se référer aux plans d'action annuels établis par la CDEC.

<b>Dispenser des services aptes à soutenir adéquatement le développement de l'entrepreneuriat et à accompagner les entrepreneurs tout au long de leur cycle de vie</b>			
<b>ACTIONS ENVISAGÉES</b>	<b>RESPONSABLES</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>ÉCHÉANCIER</b>
<b>Sensibilisation et promotion</b>			
Initier ou participer à des activités visant à faire connaître nos services et promouvoir l'entrepreneuriat.  Réaliser des activités d'information.	CDEC		Continu
<b>Prédémarrage et démarrage</b>			
Réaliser des activités d'information.  Soutenir le prédémarrage et le démarrage d'entreprises par le biais de nos services et programmes de financement.	CDEC	Ministères et services gouvernementaux  Partenaires en développement économique	Continu
<b>Consolidation et croissance</b>			
Soutenir la consolidation et la croissance des entreprises par le biais de nos services et programmes de financement.  Réaliser des activités visant à mieux nous faire connaître des entreprises existantes (promotion des services, visites, etc.).	CDEC	Ministères et services gouvernementaux  Partenaires en développement économique	Continu
<b>Transfert</b>			
À partir d'un sondage, réaliser un diagnostic de situation.  Au besoin, adapter notre offre de service pour répondre aux situations spécifiques résultant des départs à la retraite des dirigeants d'entreprises.  Faire connaître les solutions offertes par l'entrepreneuriat collectif.	CDEC	Ministères et services gouvernementaux  Partenaires en développement économique	2012-2013  À déterminer  À déterminer

**Promouvoir et favoriser l'intégration des principes du développement durable dans l'ensemble de nos activités visant le développement de l'entrepreneuriat, d'entreprises et d'emplois.**

ACTIONS ENVISAGÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
<p>Encourager les acteurs économiques locaux à intégrer les principes du développement durable (tels que définis par la loi) dans la vision, la mission et les valeurs de leur organisation.</p> <p>Informers ses membres et partenaires sur les moyens concrets pouvant les aider à gérer leur organisation dans une perspective de développement sociétal.</p> <p>Développer de tels moyens, le cas échéant.</p> <p>Faciliter l'accès à des financements permettant la création ou l'expansion d'entreprises qui présentent des pratiques innovantes du point de vue de la gestion environnementale et sociétale.</p> <p>Promouvoir les services et fonds de la CDEC pouvant soutenir les entreprises innovantes en technologies vertes.</p> <p><b>Moyens connus</b></p> <p>Utilisation des outils déjà développés</p> <p>Adoption et mise en application expérimentale de la PAR des CDEC du Québec</p> <p>Transmission de la PAR aux membres et partenaires de la CDEC</p> <p>Révision et adaptation de nos services d'accompagnement et de financement.</p>	<p>CDEC</p>	<p>Partenaires en développement économique et en développement durable</p> <p>Collège de Rosemont (CERSÉ)</p>	<p>Continu</p> <p>2011-2012</p> <p>À compter de 2012-2013 et en continu par la suite</p>

## Attraction et rétention des familles et des jeunes ménages

ACTIONS ENVISAGÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
<p>Poursuite de la modernisation d'équipements</p> <p>Réaménagement de parcs</p> <p>Augmentation de l'offre dans les bibliothèques.</p> <p>Renforcer le sentiment de sécurité en améliorant la gestion de la circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer une limite de vitesse maximum de 40 km/h sur toutes les rues locales résidentielles du territoire.</li> <li>• Instaurer des mesures de sécurisation dans cinq zones scolaires.</li> </ul> <p>Soutien aux organismes locaux qui interviennent auprès des familles du territoire notamment en offrant des activités de loisir diversifiées.</p> <p>Mettre en œuvre le programme de développement des ruelles vertes</p> <p>Réaliser une tournée de sensibilisation environnementale Camps zéro déchet dans tous les camps de jour de l'arrondissement permettant le verdissement des espaces publics.</p>	<p>Arrondissement</p> <p>Arrondissement</p> <p>Arrondissement</p> <p>Arrondissement</p> <p>Arrondissement</p> <p>Arrondissement – SODER</p> <p>Arrondissement – SODER</p>		<p>En continu</p> <p>2012-2013</p>

Habitation			
ACTIONS ENVISAGÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Conseiller les promoteurs privés afin que leurs projets incluent des logements à coûts abordables pour les familles.	Arrondissement		Continu
Soutenir la production de projets comportant des logements sociaux et communautaires. (objectif de 294 logements sociaux et communautaires dans l'arrondissement).	Arrondissement		Continu
Soutenir les projets de développement de logements sociaux par des services conseils et du financement	CDEC		Continu
Accompagner les organisations du territoire œuvrant en développement de logement social	CDEC		Continu



## Accès à l'emploi

ACTIONS ENVISAGÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
<p><b>Projet Placement assisté</b></p> <p>Offrir des services aux chercheurs d'emplois et aux entreprises afin de permettre l'arrimage des personnes en recherche d'emplois avec les entreprises désirant embaucher.</p>	CDEC	CLE, organisations du milieu, notamment celles œuvrant en employabilité, employeurs	Continu
<p>Initier ou participer à des actions visant à accroître la persévérance scolaire.</p> <p>Soutenir le développement de <b>CycloChrome</b></p> <p>Mettre sur pied une entreprise école qui aura pour mission de gérer l'<b>auditorium Père-Marquette</b>.</p>	CDEC  CDEC	Cyclochrome, institutions d'enseignement  École secondaire Père-Marquette, Caisse Desjardins De Lorimier	Continu  À compter de 2012-2013
<p>Soutenir des initiatives visant la qualification de la main-d'œuvre.</p> <p>Faire connaître les services de Forma'PME et collaborer avec cette mutuelle de formation</p> <p>Offrir des formations pour dirigeants et travailleurs stratégiques</p>	CDEC  CDEC	Forma'PME, autres CDEC de l'est de Montréal, CLE, partenaires du développement économique  CLE	Continu  Au besoin

Préserver, consolider et valoriser les zones d'emploi			
ACTIONS ENVISAGÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
<p><b>Technopôle Angus</b></p> <p>Appuyer les démarches de la SDA visant à compléter le développement des terrains inoccupés.</p>	SDA	Arrondissement, CDEC, partenaires développement économique	Continu
<p><b>Espace Affaires Rosemont</b></p> <p>Réaliser un sondage auprès des gens d'affaires pour identifier les besoins.</p> <p>Présenter un plan d'intervention.</p>	Arrondissement	CDEC	2011-2012  2012-2013
<p><b>Bellechasse</b></p> <p>Adoption d'un plan particulier d'urbanisme.</p> <p>Participer aux consultations sur le PPU et aux travaux du comité de développement mis sur pied par le maire d'arrondissement.</p> <p>Participer au développement d'une zone d'accueil pour les entreprises, y attirer des entreprises et soutenir leur développement.</p> <p>Mettre en place des lieux d'échange et de réflexion regroupant divers experts susceptibles de participer au développement du projet « zone d'emploi ».</p> <p>Élaborer un plan d'action « zone d'emploi » recueillant l'adhésion du milieu.</p> <p>Contribuer à l'installation de commerces et services complémentaires à l'offre existante dans les secteurs limitrophes et aptes à répondre aux besoins des résidants et travailleurs.</p>	Arrondissement  CDEC  CDEC  CDEC	Entreprises, organisations communautaires, institutions publiques, élus, partenaires du développement économique	2012  À déterminer  À déterminer  À déterminer

## Préserver, consolider et valoriser les zones d'emplois

ACTIONS ENVISAGÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
<p><b>Marconi-Alexandra</b></p> <p>Se doter d'un plan de développement intégré qui tiendra compte des secteurs limitrophes et qui mettra à contribution les différents acteurs socioéconomiques.</p> <p>Mettre à jour et bonifier les données d'analyse de façon à documenter une orientation de consolidation et de développement d'une zone d'emploi dans le secteur. Réaliser, notamment un sondage.</p> <p>Mettre en place des lieux d'échange et de réflexion regroupant divers experts – incluant des entreprises et propriétaires immobiliers du secteur - susceptibles de participer à la réflexion et au développement du projet « zone d'emploi ».</p> <p>Participer aux échanges multiterritoriaux (arrondissements limitrophes).</p>	<p>Arrondissement</p> <p>Arrondissement CDEC</p> <p>CDEC</p> <p>Arrondissement, CDEC</p>	<p>CDEC, entreprises, organisations communautaires, institutions publiques, élus, partenaires du développement économique</p> <p>Entreprises, organisations communautaires, institutions publiques, élus, partenaires du développement économique, Ville de Montréal, Intervenants des différents territoires</p>	<p>2011-2012</p> <p>2012-2013</p> <p>2012-2013</p>
<p><b>Ensemble des zones</b></p> <p>Contribuer au développement des zones d'emploi en soutenant, par notre offre de service, les entreprises qui y sont situées ou qui s'y installent.</p> <p>Démarcher des entreprises susceptibles de s'installer dans les zones d'emploi.</p> <p>Réaliser un outil promotionnel de notre arrondissement et des opportunités qu'il offre aux entreprises et organisations.</p>	<p>Arrondissement CDEC</p> <p>CDEC</p> <p>Arrondissement CDEC</p>	<p>Partenaires du développement économique</p>	<p>Continu</p> <p>Continu</p> <p>À déterminer*</p>

\* Selon l'échéancier des travaux visant à établir le positionnement des zones d'emploi.

**Soutenir la vitalité de l'offre commerciale et de services dans l'ensemble des artères et secteur commerciaux.**

ACTIONS ENVISAGÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Dans un souci de mixité commerciale structurante, contribuer au développement des artères et secteur commerciaux en soutenant, par notre offre de service, les entreprises qui y sont situées ou qui s'y installent.	Arrondissement CDEC	Partenaires en développement économique	Continu
Offrir aux SDC et Associations commerciales la possibilité de réaliser des activités visant à informer leurs membres des services offerts par la CDEC.	CDEC		Continu

**Contribuer à la réalisation des plans d'action des zones commerciales soutenues par une association.**

ACTIONS ENVISAGÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
<b>Ensemble des zones</b>  Évaluer, dans la mesure des diverses contingences et réglementations, les mesures pouvant être prises afin d'améliorer la visibilité (signalisation) des artères et zones commerciales.  Évaluer, dans la mesure des diverses contingences et réglementations, les mesures pouvant être prises pour améliorer la convivialité des artères sans pour autant nuire à leur accessibilité.	Arrondissement  Arrondissement	SDC concernées et CPM  SDC	À compter de 2011-2012  2012-2013
<b>Plaza Saint-Hubert</b>  Soutenir la SDC dans la réalisation de son plan d'action.  Procéder notamment à la réévaluation du règlement contingentant les permis de bar.	Arrondissement CDEC  Arrondissement	SDC  SDC	Continu  2012-2013
<b>Promenade Masson</b>  Soutenir la SDC dans la réalisation de son plan d'action.	Arrondissement CDEC	SDC	Continu

### Contribuer à la réalisation des plans d'action des zones commerciales soutenues par une association.

ACTIONS ENVISAGÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
<p><b>Petite Italie et marché Jean-Talon</b></p> <p>Soutenir la SDC dans sa consolidation et dans la réalisation de son plan d'action visant notamment à combler l'occupation des espaces vacants et à améliorer l'animation de l'artère en soirée.</p> <p>Soutenir la CGMPM dans la réalisation de son plan d'action.</p>	<p>Arrondissement CDEC</p> <p>Arrondissement CDEC</p>	<p>SDC</p> <p>CGMPM</p>	
<p><b>Le P'tit Beaubien</b></p> <p>Soutenir l'association dans la réalisation de son plan d'action.</p>	<p>CDEC Arrondissement</p>	<p>Association</p>	
<p><b>Baubien Est</b></p> <p>Soutenir l'association dans la réalisation de son plan d'action.</p>	<p>CDEC Arrondissement</p>	<p>Association</p>	
<p><b>Autres zones commerciales</b></p> <p>Soutenir les groupes de commerçants et professionnels qui voudraient se regrouper pour mener des actions visant à améliorer la vitalité de leurs secteurs.</p>	<p>CDEC Arrondissement</p>	<p>Regroupement de commerçants et professionnels</p>	

### Favoriser, sur les artères commerciales non soutenues par une association, l'émergence d'actions concertées et la formation de regroupements ou d'associations.

ACTIONS ENVISAGÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
<p>Intervenir sur la rue Papineau.</p>	<p>Arrondissement CDEC</p>	<p>Commerçants du secteur</p>	<p>À compter de 2012-2013</p>

**Contribuer au développement d'une offre culturelle de proximité et soutenir des initiatives aptes à pérenniser les entreprises culturelles.**

ACTIONS ENVISAGÉES	RESPONSABLE	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Participation aux travaux d'un comité visant à réaliser un état de situation et un plan d'action concerté. Cette démarche prévoit notamment la tenue d'un événement de consultation Rendez-vous culturel Rosemont-Petite-Patrie en 2011 et se conclura avec un 2 <sup>e</sup> Rendez-vous au printemps 2012.	Arrondissement	CDEC, organisations et représentants culturels membres du collectif	2011-2012 2012-2013
Mettre à contribution notre offre de service	CDEC	Partenaires du développement socioéconomique	Continu

**Innovation et technologies**

ACTIONS ENVISAGÉES	RESPONSABLE	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Attirer et accueillir des entreprises œuvrant dans les domaines de l'innovation et des technologies.	CDEC	Arrondissement, partenaires du développement économique, Campus des technologies de la santé	En continu
Mettre à contribution de nos services et programmes de financement (InnovAction et concours Entrepreneurs en action!, notamment).			
Poursuivre l'accompagnement du Campus des technologies de la santé dans son déploiement.			En continu
Établir des collaborations avec l'Université de Montréal, le Centre d'entrepreneurship Poly-HEC-UdeM, le Campus des technologies de la santé			À déterminer

**Sauf indication contraire, les données qui suivent sont tirées du Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi de Rosemont–Petite-Patrie, mai 2009 réalisé par le centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique.**

Ce portrait contient des informations, définitions, notes et avertissements qu'il pourrait être souhaitable de consulter afin de prendre connaissance des particularités de certains thèmes d'analyse, groupes statistiques ou variables étudiées.

## PROFIL DE LA POPULATION

**Population en croissance** : l'arrondissement compte 137 058 personnes, soit 8,17 % de la population de l'île de Montréal. Il se situe en troisième position au plan des arrondissements les plus peuplés.<sup>18</sup> En 2006, selon les données de Statistiques Canada, l'arrondissement comptait 133 617 personnes, soit 7,2 % de la population de l'île.

**Personnes nées hors Canada ou issues des minorités visibles** : 21,2 % de la population totale de Rosemont–Petite-Patrie est née hors Canada en 2006 et 16,1 % est issue des minorités visibles (contre respectivement 33 % et 25 % pour l'île).

**Augmentation de la population immigrante** : elle a crû de 15,8 % depuis 2001 sur le territoire du CLE de Rosemont–Petite-Patrie (contre 13,8 % pour l'île). Les nouveaux arrivants (immigrants arrivés entre 2001 et 2006) sont un peu plus présents parmi eux puisque leur part s'élève à 27,3 % (contre 24,4 % pour l'île).

**Connaissance des langues officielles** : 50,6 % de la population connaît le français et l'anglais. 45,7 % parle le français seulement alors que 2,3 % ne parle que l'anglais. 1,5 % de la population ne parle ni le français, ni l'anglais.

**Scolarité** : La population (15 ans et +) de Rosemont–Petite-Patrie affiche des niveaux de scolarité très similaires à ceux de l'ensemble de l'île. 21,6 % ne possède aucun diplôme, 18,9 % possède un diplôme d'études secondaires, 11,2 % un diplôme d'une école de métier, 16,8 % un diplôme collégial, 5,9 % un certificat universitaire, 16,5 % un baccalauréat et 9,1 % un diplôme supérieur au baccalauréat.

**Personnes vivant seules et familles monoparentales** : en 2006, le quart des personnes résidant sur le territoire du CLE de Rosemont–Petite-Patrie vivent seules (25,4 % contre 17,4 % sur l'île) et 23,1 % des familles sont monoparentales (contre 20,7 % pour l'ensemble de l'île).

### DÉFAVORISATION

**Une importante amélioration du niveau de défavorisation** : la population du territoire du CLE de Rosemont–Petite-Patrie, qui occupait en 2001 le 6<sup>e</sup> rang parmi les territoires de CLE les plus défavorisés de l'île, était, en 2006 classée au 9<sup>e</sup> rang en 2006. Il s'agit de la plus forte amélioration parmi tous les territoires de l'île. La cartographie de l'indice de défavorisation par secteur de recensement en 2011 et 2006 montre que certains secteurs semblent avoir connu un processus de gentrification. En effet, le territoire ne compte qu'un secteur très peu défavorisé en 2001 contre cinq en 2006. À l'autre extrémité, en 2006, seuls trois secteurs appartiennent à la catégorie très défavorisé contre neuf en 2001.

**Plus des deux tiers des personnes vivant sous les seuils de faible revenu sont nées au Canada** : 69,8 % des personnes vivant sous les seuils de faible revenu définis par Statistique Canada pour 2005 sont nées au Canada (contre 52,1 % pour l'île).

### REVENUS DES PERSONNES

96,4 % des personnes de 15 ans et plus - 96,9 % des hommes et 96 % des femmes - et plus touche un revenu (95 % sur l'île de Montréal).

Le revenu total moyen des personnes est de 28 826 \$ et le revenu total médian est de 22 632 \$ (32 946 et 22 212 \$ à Montréal).

### REVENUS DES MÉNAGES

Le revenu total moyen des ménages est de 45 428 \$ et le revenu total médian est de 35 666 \$ (57 738 \$ et 40 179 \$ à Montréal).

<sup>18</sup> Décret gouvernemental juillet 2011 (préciser la source)

# MARCHÉ DU TRAVAIL

## LA POPULATION RÉSIDANTE ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

### Population active

En 2006, la population totale de 15 ans et plus se chiffrait à 114 845 personnes, soit 7,5 % de celle de l'île de Montréal. La population active comptait 76 765 individus dont 70 305 personnes occupées et 6 455 chômeurs, respectivement en hausse de 8,2 % et en baisse de 2 % depuis 2001 contre 4,9 % et -0,6 % pour l'île. Le taux d'activité est donc de 66,8 % (63,6 % île.) Le taux d'emploi 61,2 % contre 58 % est également supérieur dans l'arrondissement que sur l'île de Montréal.

Ces taux varient en fonction des groupes d'âges, du lieu de naissance et de l'appartenance à une minorité visible.

### Prestataires de l'assurance-emploi

La moyenne mensuelle de prestataires de l'assurance-emploi en 2006-2007 était de 4 046 ce qui représentant une diminution de 8,1 % par rapport à 2000-2001 (comparativement à une baisse de 6,9 % à Montréal).

De plus, on remarque :

- une baisse importante du nombre de jeunes prestataires : pour la même période, le nombre mensuel moyen de prestataires de l'assurance-emploi âgés de moins de 25 ans a diminué de 39,9% (contre -31,2 % pour l'île).
- une augmentation importante des prestataires âgés de 55 à 64 ans : les effectifs ont crû de 23,3 % dans ce groupe d'âge durant la période, bien plus que sur l'île (16 %).

### Les prestataires de l'aide sociale et de la solidarité sociale

En mars 2007, on dénombre 10 484 prestataires de l'aide sociale ou de la solidarité sociale sur le territoire du CLE de Rosemont-Petite-Patrie, dont 70,7 % sont sans contraintes ou avec contraintes temporaires. Entre 2001 et 2007, le nombre de prestataires de l'aide sociale et de la solidarité sociale a diminué de façon plus importante dans Rosemont-Petite patrie que sur l'île de Montréal (-18,3 % contre -9,8 %).

Les prestataires vivant seuls constituent toujours, en mars 2007, plus des deux tiers des effectifs sur le territoire du CLE de Rosemont-Petite-Patrie (68,7% contre 56,5% pour l'île).

### Situation des personnes nées hors Canada ou des personnes issues des minorités visibles

#### Un revenu médian plus faible pour les personnes nées hors Canada ou issues des minorités visibles :

En 2005, le revenu total médian des personnes nées hors Canada est de 17 606 \$, contre 24 869 \$ pour les personnes nées au Canada. Chez les personnes issues de minorités visibles, le revenu total médian des personnes nées hors Canada est encore plus bas, mais reste supérieur à celui des personnes nées au Canada (respectivement 15 281 \$ et 13 551 \$).

**Une croissance marquée de la population occupée chez les personnes nées hors Canada :** Entre 2001 et 2006, leurs effectifs ont crû de 21,7 % (contre 18,3 % pour l'île), beaucoup plus que pour les personnes nées au Canada (5,2 % contre -0,6 % sur l'île).

#### Un taux de chômage plus élevé pour les personnes nées hors Canada ou issues des minorités visibles :

Le taux de chômage des personnes nées hors Canada est plus du double de celui des personnes nées au Canada en 2006 (14,6 % contre 6,6 %), et celui des personnes issues des minorités visibles est encore plus élevé (16,6 %).

# LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS

**Une forte décroissance dans le grand secteur secondaire** : depuis 2001, le nombre de personnes occupées dans ce grand secteur a diminué de 19,1 % (contre -16,8 % sur l'île). Plus spécifiquement, il a chuté de 24,9 % dans le secteur de la fabrication (contre -22 % pour l'île).

**Une forte hausse des effectifs occupés dans les arts, culture, sports et loisirs** : cette catégorie professionnelle n'occupe que 8,3 % des personnes sur le territoire du CLE de Rosemont-Petite-Patrie en 2006 (contre 5,5 % pour l'île), mais a connu la plus forte croissance relative depuis 2001 (24,3 % contre 9,4 % sur l'île).

**Les services à la consommation prédominants parmi les établissements** : 46,8 % des établissements du territoire œuvrent dans le grand secteur des services à la consommation en juin 2007 (contre 41,4 % pour l'île).

**Plus de deux emplois sur cinq dans le grand secteur des services publics** : en 2006, 42,1 % des emplois sur le territoire du CLE de Rosemont-Petite-Patrie appartiennent au grand secteur des services publics (contre 24,6 % pour l'île), dont plus du quart dans le secteur soins de santé et assistance sociale (28,1 % contre 11,6 % pour l'île).

L'arrondissement compte 2 911 entreprises (60 764 pour l'île de Montréal) et 6 960 travailleurs autonomes.

## ÉTABLISSEMENTS<sup>19</sup>

<b>Total</b>	<b>2 911</b>
Primaire	7
Cosntruction	158
Manufacturier	179
Tertiaire	2 567
1-4 employés	1 483
5-9 employés	638
10-49 employés	667
50-199 employés	104
200 employés et plus	19

<sup>19</sup> Statistique Canada, recensement de 2006 (données 20 %) et complication spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'île-de-Montréal

## RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS<sup>20</sup>

Répartition des établissements selon le secteur d'activité et la taille, juin 2007

Regroupement selon les principaux secteurs d'activité	Île de Montréal			CLE de Rosemont-Petite-Patrie			Nombre d'employés							
	Total 2007		Δ%	Total 2007		Δ%	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200 et plus	
	N	%	2002-2007	N	%	2002-2007	N	N	N	N	N	N	N	
<b>Total - Ensemble des industries</b>	<b>59 576</b>	<b>100,0</b>	<b>-5,3</b>	<b>2 945</b>	<b>100,0</b>	<b>-4,5</b>	<b>1 914</b>	<b>453</b>	<b>296</b>	<b>177</b>	<b>61</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	
Distribution par taille (%)	-	-	-	-	100,0	-	65,0	15,4	10,1	6,0	2,1	0,8	0,7	
<b>Secteur primaire</b>	<b>170</b>	<b>0,3</b>	<b>-9,1</b>	<b>8</b>	<b>0,3</b>	<b>33,3</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Secteur secondaire</b>	<b>7 768</b>	<b>13,0</b>	<b>-14,3</b>	<b>361</b>	<b>12,3</b>	<b>-17,4</b>	<b>225</b>	<b>51</b>	<b>40</b>	<b>22</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	
Construction	3 243	5,4	-5,5	168	5,6	-4,6	119	24	15	6	2	0	0	
Fabrication	4 525	7,6	-19,6	195	6,6	-25,9	108	27	25	16	10	7	4	
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac*	439	0,7	-11,5	26	0,9	0,0	10	3	6	5	1	1	0	
Fabrication de vêtements, de produits en cuir et de produits analogues*	804	1,3	-38,5	46	1,6	-51,1	19	7	6	4	3	4	3	
Impression et activités connexes de soutien*	468	0,8	-14,9	24	0,8	-7,7	14	3	3	2	2	0	0	
Fabrication de produits métalliques*	475	0,8	-9,5	14	0,5	-17,6	10	2	1	0	0	0	1	
Fabrication de produits informatiques et électroniques, de matériel d'appareils et de composants électriques*	334	0,6	-11,4	10	0,3	25,0	4	3	2	1	0	0	0	
Activités diverses de fabrication*	423	0,7	-11,9	20	0,7	-13,0	12	4	2	0	1	1	0	
Autres activités de fabrication	1 582	2,7	-16,4	55	1,9	-20,3	37	5	5	4	3	1	0	
<b>Services à la consommation</b>	<b>24 636</b>	<b>41,4</b>	<b>-5,8</b>	<b>1 378</b>	<b>46,8</b>	<b>-4,3</b>	<b>882</b>	<b>258</b>	<b>143</b>	<b>80</b>	<b>25</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	
Commerce de gros	5 604	9,4	-10,4	171	5,8	4,3	107	25	19	13	4	1	2	
Commerce de détail	7 690	12,9	-4,3	527	17,9	-3,7	316	101	57	36	12	4	1	
Autres services à la consommation	11 342	19,0	-4,4	680	23,1	-6,7	439	132	67	31	9	1	1	
Arts, spectacles et loisirs*	1 095	1,8	-1,5	71	2,4	22,4	45	10	10	4	2	0	0	
Hébergement et services de restauration*	4 839	8,1	-1,4	272	9,2	5,4	141	70	36	18	6	1	0	
Autres services, sauf administrations publiques*	5 408	9,1	-7,4	337	11,4	-18,4	253	52	21	9	1	0	1	
<b>Services à la production</b>	<b>21 065</b>	<b>35,4</b>	<b>-2,8</b>	<b>831</b>	<b>28,2</b>	<b>1,6</b>	<b>596</b>	<b>91</b>	<b>67</b>	<b>52</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	
Transport et entreposage	2 136	3,6	2,2	71	2,4	-11,3	62	4	3	2	0	0	0	
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 682	2,8	-4,5	98	3,3	46,3	70	12	9	3	3	1	0	
Finance, assurances et immobilier	5 281	8,9	1,8	172	5,8	-6,5	94	19	30	23	5	1	0	
Finance et assurances*	2 584	4,3	2,1	76	2,6	-14,6	26	7	27	13	3	0	0	
Services immobiliers et services de location et de location bail*	2 697	4,5	1,5	96	3,3	1,1	68	12	3	10	2	1	0	
Services aux entreprises	11 966	20,1	-5,2	490	16,6	0,8	370	56	25	24	8	4	3	
Services professionnels, scientifiques et techniques*	7 908	13,3	-3,4	328	11,1	1,5	266	35	13	9	3	2	0	
Gestion de sociétés et d'entreprises*	815	1,4	-33,5	14	0,5	-36,4	8	1	1	2	1	0	1	
Services administratifs et services de soutien*	3 131	5,3	-0,4	147	5,0	3,5	96	20	11	12	4	2	2	
Autres services à la production	112	0,2	57,7	1	0,0	0,0	0	0	0	1	0	0	0	
<b>Services publics</b>	<b>5 937</b>	<b>10,0</b>	<b>0,9</b>	<b>367</b>	<b>12,5</b>	<b>-3,9</b>	<b>223</b>	<b>53</b>	<b>46</b>	<b>23</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	
Services des secteurs publics	28	0,0	-3,4	1	0,0	-50,0	1	0	0	0	0	0	0	
Services d'enseignement	704	1,2	1,4	45	1,5	9,8	23	3	8	7	1	1	2	
Soins de santé et assistance sociale	5 052	8,5	1,0	316	10,7	-5,1	198	49	36	15	7	4	7	
Administrations publiques	153	0,3	-4,4	5	0,2	-16,7	1	1	2	1	0	0	0	

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, décembre 2002 et juin 2007 Traitement et analyse : INRS-UCS.  
\*Sous-secteurs d'activité qui regroupent plus de 0,5% des établissements de l'île de Montréal.

## TRAVAILLEURS AUTONOMES

Les 6 960 travailleurs autonomes résidant sur le territoire en 2006 représentent 6,8 % des 102 260 travailleurs autonomes de l'île de Montréal.

44,3 % d'entre eux œuvrent dans le grand secteur des services à la production qui se répartit comme suit : 29,5 % dans le secteur des services aux entreprises, 7,1 % dans l'industrie de l'information et industrie culturelle, 4,2 % dans le transport et l'entreposage et 3,4% dans la finance, l'assurance et l'immobilier.

Le domaine des services à la consommation, pour sa part, occupe 31,8 % des travailleurs autonomes alors qu'à Montréal le pourcentage est de 18,3 %.

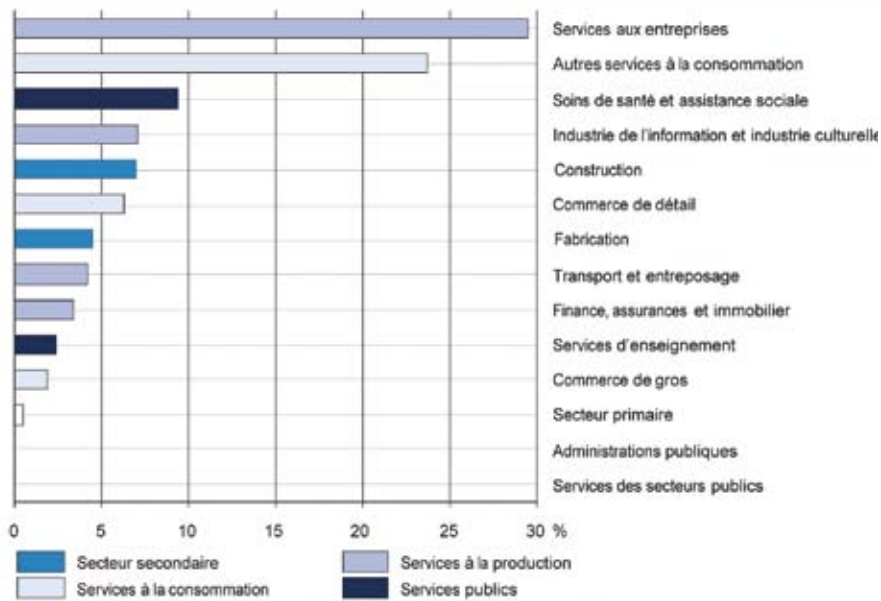
Parmi les huit autres secteurs, seul celui des soins de santé et de l'assistance sociale se démarque avec 9,4 % des travailleurs autonomes.

<sup>20</sup> Le total des établissements apparaissant à ce tableau diffère du précédent car la ventilation par secteurs d'activité des données plus récentes n'est pas disponible. Les données de ce tableau proviennent du Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi de Rosemont-Petite-Patrie.

Ce tableau peut être vu en meilleure résolution sur le site d'Emploi-Québec :

[http://emploi-quebec.net/publications/liens-indirects/O6\\_imt\\_portrait\\_synthese\\_rosemont\\_patrie2009.pdf](http://emploi-quebec.net/publications/liens-indirects/O6_imt_portrait_synthese_rosemont_patrie2009.pdf).

Travailleurs autonomes occupés selon le secteur d'activité, CLE de Rosemont-Petite-Patrie, 2006



Source : Statistique Canada, recensement de 2006, compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal. Traitement et analyse : INRS-UCS.

## EMPLOIS

Au recensement de 2006, le nombre d'emplois sur le territoire du CLE de Rosemont-Petite-Patrie était de 52 485, soit 4,0 % des emplois de l'île de Montréal.

### Répartition des emplois selon le secteur d'activité en 2006

	CLE de Rosemont-Petite-Patrie		Île de Montréal	
	N	%	N	%
Toutes les industries	52 485	100,0	1 141 340	100,0
Secteur primaire	55	0,1	1 995	0,2
Secteur secondaire	5 500	10,5	174 985	15,3
Construction	745	1,4	20 000	1,8
Fabrication	4 755	9,1	154 985	13,6
Fabrication d'aliments*	510	1,0	14 340	1,3
Fabrication de vêtements*	2 385	4,5	20 135	1,8
Impression et activités connexes de soutien*	350	0,7	10 835	0,9
Fabrication de produits métalliques*	305	0,6	9 790	0,9
Services à la consommation	13 790	26,3	322 480	28,3
Commerce de gros	1 390	2,6	69 450	6,1
Commerce de détail	6 060	11,5	115 450	10,1
Autres services à la consommation	6 340	12,1	137 580	12,1
Services à la production	11 000	21,0	360 610	31,6
Transport et entreposage	995	1,9	57 235	5,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	3 530	6,7	55 525	4,9
Édition*	640	1,2	12 620	1,1
Télécommunications*	2 235	4,3	20 900	1,8
Finance, assurances et immobilier	2 005	3,8	90 575	7,9
Intermédiation financière et activités connexes*	775	1,5	34 855	3,1
Services immobiliers*	630	1,2	16 235	1,4
Services aux entreprises	4 470	8,5	157 275	13,8
Services professionnels scientifiques et techniques*	3 045	5,8	110 560	9,7
Services administratifs et services de soutien*	1 385	2,6	43 650	3,8
Services publics	22 110	42,1	281 260	24,6
Services des secteurs publics	35	0,1	11 445	1,0
Administrations publiques	2 465	4,7	56 425	4,9
Services d'enseignement	4 860	9,3	81 065	7,1
Soins de santé et assistance sociale	14 750	28,1	132 305	11,6

Source : Statistique Canada, recensement de 2006, compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal. Traitement et analyse : INRS-UCS.  
\*Sous-secteurs d'activité qui regroupent plus de 5% des emplois du grand secteur.

## DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL

En 2006, le nombre de personnes occupées résidant sur le territoire du CLE de Rosemont–Petite-Patrie était de 64 430 alors que le nombre d'emplois disponibles se chiffrait à 52 485, soit une situation déficitaire de 11 945 emplois entre l'offre et la demande. Par contre, 12 890 personnes résident et travaillent sur le territoire du CLE de Rosemont–Petite-Patrie ce qui fait que 24,6 % des emplois du territoire sont occupés par un résident.

Les résidents du territoire du CLE de Rosemont–Petite-Patrie travaillent principalement dans le Plateau-Mont-Royal (34,8 %), puis dans leur propre territoire (20 %). Le reste des travailleurs résidant dans Rosemont–Petite-Patrie se répartissent entre les autres territoires de l'île, en particulier les territoires limitrophes. Notons aussi que 8,1 % d'entre eux travaillent à l'extérieur de l'île de Montréal.

### Provenance des travailleurs

Les emplois de l'arrondissement sont occupés à 72,7 % par des résidents l'île de Montréal (24,5 % par des résidents de l'arrondissement). 24,2 % des emplois sont occupés par des personnes provenant du reste de la zone métropolitaine d'emploi et 3,1 % d'ailleurs au Québec. La plupart des travailleurs de l'île proviennent de quartiers voisins (7,7 % de Saint-Michel, 7,5 % de Hochelaga-Maisonneuve, 5,8 % de Saint-Léonard, 5,7 % du Plateau-Mont-Royal et 5 % de Montréal-Nord).

Parmi les quatre principaux secteurs d'activité, la proportion de personnes qui résident sur l'île et travaillent sur le territoire du CLE de Rosemont–Petite-Patrie est la plus élevée dans le secteur des services à la consommation (79,8 %). Parmi eux, 34,1 % vivent sur le territoire du CLE de Rosemont–Petite-Patrie et travaillent dans le secteur des autres services à la consommation. Ajoutons que 10,1 % des personnes travaillant dans ce secteur d'activité résident à Saint-Michel. C'est dans le secteur secondaire que la part des personnes qui résident et travaillent sur le territoire du CLE de Rosemont–Petite-Patrie est la plus faible, particulièrement dans le secteur de la fabrication (16,2 %). La main-d'œuvre de ce secteur provient principalement du territoire du CLE de Saint-Michel avec 18,7 % des travailleurs.

## ENJEUX

Les enjeux du développement durable proposés par le Bureau de normalisation du Québec

<http://www.bnq.qc.ca/> :

Les thématiques **transversales** :

- Vision, mission et valeurs;
- Stratégie de l'organisation;
- Éthique des affaires;
- Responsabilité sur les produits et services;
- Gouvernance.

Les thématiques **sociales** :

- Conditions de travail;
- Développement des compétences;
- Participation et relations de travail;
- Équité;
- Santé et sécurité au travail.

Les thématiques **économiques** :

- Contrôle de la rentabilité;
- Pérennité de l'organisation;
- Pratiques d'investissement;
- Pratiques d'achat ou d'approvisionnement;
- Impacts sur le développement local.

Les thématiques **environnementales** :

- Gestion des matières premières et résiduelles;
- Gestion de l'énergie;
- Gestion de l'eau;
- Gestion des émissions de GES;
- Gestion d'autres types de pollution;
- Gestion de l'impact environnemental local.

## DÉFINITION

### Gouvernement du Québec

Au Québec, le développement durable s'entend « d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

Le gouvernement du Québec pose comme objectifs de :

« Repenser les rapports qu'entretiennent les êtres humains entre eux et avec la nature est une aspiration que partage un nombre grandissant de femmes et d'hommes. Ils posent un regard critique sur un mode de développement qui, trop souvent, porte atteinte à l'environnement et relègue la majorité de l'humanité dans la pauvreté. Le développement durable est issu de cette idée que tout ne peut pas continuer comme avant, qu'il faut remédier aux insuffisances d'un modèle de développement axé sur la seule croissance économique en reconsidérant nos façons de faire compte tenu de nouvelles priorités. Il faut donc :

- **Maintenir l'intégrité de l'environnement** pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie;
- **Assurer l'équité sociale** pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité;
- **Viser l'efficacité économique** pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable. »

Source : Ministère Développement durable, Environnement et Parcs

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

## DÉFINITION RETENUE

La CDEC, pour sa part, souhaite préciser et circonscrire cette notion en rapport avec sa mission. Pour ce faire, elle adhère la définition promue par la Chaire de recherche en responsabilité sociale de l'UQAM, dirigée par Corinne Gendron :

**Le développement durable reconnaît que la qualité de l'environnement est une condition pour pouvoir atteindre le développement social souhaité et que l'économie est le moyen permettant l'utilisation des à ressources à cette fin.<sup>21</sup>**

## SERVICES DÉVELOPPÉS PAR LA CDEC

### Des PME montréalaises durables

Formations, réseautage et services conseils aux entreprises et organisations en démarrage ou existantes

### 10 conseils pour entreprendre une démarche durable

Conseils et ressources en ligne

### Politique d'approvisionnement responsable des CDEC du Québec

Une politique d'approvisionnement qui se distingue du fait qu'elle a été élaborée en collaboration avec des fournisseurs québécois de biens et de services et qu'elle mise sur un cheminement concerté entre acheteurs et fournisseurs. Cette politique est transmissible. En rodage en 2011-2012 sera rendue accessible en 2012-2013.

### GAGE – Groupe d'achat gestion écologique

Donne accès à des fournitures de bureau, des produits d'entretien écologiquement et socialement préférable à des tarifs préférentiels.

21 « ... on ne saurait imaginer de développement sans le maintien du support écologique de toute vie humaine, la préservation de l'environnement est posée comme une condition du développement durable. Par ailleurs, dans la mesure où le développement vise à répondre aux besoins des populations, la dimension sociale constitue un objectif du développement durable. L'économie et le système de production et de distribution constituent, quant à eux, des moyens à mettre au service du développement. » GENDRON C., ET J.-P. RÉVERET. « Le développement durable » Économie et Sociétés, Paris, 3000 (Série F, 9/2000 Développement, croissance et progrès), p. 111 à 124.

## ANNEXE 4 ATTIRER UNE NOUVELLE TYPOLOGIE D'ENTREPRISE EN RÉPONDANT À LEURS BESOINS

# 4

### Le modèle du Campus des technologies de la santé

Afin de contrer les pertes d'emplois résultant de la fermeture d'entreprises manufacturières traditionnelle et stimuler le repositionnement d'espaces industriels laissés vacants, la CDEC a entrepris il y a quelques années, un exercice de longue haleine visant à attirer dans notre arrondissement des entreprises œuvrant dans le domaine des technologies de la santé.

C'est suite à plusieurs analyses et études réalisées au cours des années 2000, que le domaine des technologies de la santé a été identifié comme un secteur d'entreprises à cibler, notamment parce que :

- Il présente un fort potentiel de développement économique et technologique;
- Il est porteur de solutions pour le système de santé;
- Il ne bénéficie pas de structures d'accueil spécifiques ou de services exclusivement dédiés, contrairement aux secteurs de la biotechnologie et de la pharmaceutique.

De plus, les besoins en matière de location de ce type d'entreprise pouvaient être comblés sans devoir réaliser des investissements majeurs.

En outre, l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie se positionne avantageusement comme lieu propice au développement de ce secteur. En effet :

- Plusieurs hôpitaux sont localisés à proximité;
- L'arrondissement compte près de 12 000 emplois dans le secteur « soins de santé et assistante sociale ».
- Trois cégeps offrant des formations dans les sciences de la vie sont à proximité :
  - le Collège de Rosemont (audioprothèse, inhalothérapie, thanatologie, analyse médicale et cytologie...);
  - le Collège de Maisonneuve (soins infirmiers...);
  - le cégep Ahuntsic (radiodiagnostic, médecine nucléaire, radio-oncologie...);
- Les prix de location encore abordables pour des entreprises notamment en démarrage ou en croissance;
- L'arrondissement est à proximité du centre-ville et des universités qui sont dans une zone de 3 km;
- Il est facile d'accès par transport routier et transport en commun;
- Une main-d'œuvre qualifiée est accessible.

Pour attirer cette nouvelle typologie d'entreprises, la CDEC a créé, en 2008, le **Campus des technologies de la santé (CTS)**, un projet s'inscrivant dans la Stratégie de développement économique Réussir à Montréal et dans les efforts visant à faire reconnaître Montréal comme Ville de savoir.

D'une part, le CTS offre des services spécialisés aux entreprises des technologies de la santé de façon à remédier à l'absence de soutien efficace à la maturation commerciale et la commercialisation des inventions québécoises en technologies de la santé. Il apporte ainsi une réponse très attendue aux besoins de ce secteur. D'autre part, avec son Espace-Vie, inauguré en 2009 dans la zone d'emploi Bellechasse, il joue un rôle de levier au plan du repositionnement de cette zone, en y attirant des entreprises du savoir et de l'innovation.

En deux ans d'opération le CTS a soutenu 69 entreprises et, depuis son inauguration en septembre 2009, son Espace-vie a permis d'accueillir qui emploient 30 personnes. Quatre autres entreprises envisagent une localisation au CTS.

# LES RESSOURCES EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SERVICES AUX ENTREPRISES DANS ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

## ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Développement économique
  - Activités et projets commerciaux
  - Développement et promotion du territoire
- Urbanisme, aménagement
- Permis et réglementation
- Financement
  - Programme Réussir à Montréal – Volet commerce
  - Programme Réussir à Montréal – Volet industrie
  - Programme Climatsol

Clément Arnaud, commissaire au développement  
économique  
514 868- 3899  
clement.arnaud@ville.montreal.qc.ca  
www.ville.montreal.qc.ca/rpp

## CDEC ROSEMONT-PETITE-PATRIE CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE ET CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD)

- Développement des affaires et de l'entrepreneuriat
  - Services offerts aux entreprises privées et aux entreprises  
d'économie sociale, en démarrage ou existantes
  - Informations sur les ressources disponibles et sur les  
modalités pour y accéder
  - Services conseils et accompagnement,  
stratégie d'affaires
  - Financement (prêts et subventions) et montages  
financiers
  - Formations sur les pratiques de gestion
  - Mentorat, aide à l'embauche, développement durable,  
réseautage

Ranko Djogo, directeur du service aux entreprises  
514 723-0030, poste 235  
rdjogo@cdec-rpp.ca  
http://www.cdec-rpp.ca

- Développement local et promotion du territoire
  - Analyse et planification de projets
  - Consultation et concertation du milieu
  - Développement de partenariats et accompagnement.

Jean François Lalonde, directeur général  
514 723-0030, poste 227  
jflalonde@cdec-rpp.ca  
http://www.cdec-rpp.ca

## Campus des technologies de la santé Services conseils

- Services conseil
- Partenariats d'affaires personnalisés
- Réseautage
- Location d'espaces

Meriem Benmelouka, directrice générale  
514 655-4984  
mbenmelouka@ctssante.ca  
http://www.ctssante.com/

## Centre financier aux entreprises (CFE) Desjardins Montréal-Centre

- Financement de projets
- Conseil financier
- Développement des affaires

Sophie Raymond, directrice principale  
514 522-3362  
sophie.raymond@desjardins.com  
http://www.desjardins.com/fr

## Développement économique Canada

- Appui à la productivité
- Appui à la commercialisation de l'innovation
- Appui à l'exportation

Phuong Trang, conseillère  
514 496-8457  
phuong.trang@dec-ccd.gc.ca  
www.cec-ccd.gc.ca

## Emploi-Québec

- Services conseils en ressources humaines
- Financement de projets en ressources humaines
- Formation et coaching

Diane Lapierre, conseillère aux entreprises  
514 864-6639  
diane.lapierre@mess.gouv.qc.ca  
www.emploiquebec.net

### **Forma’PME, mutuelle de formation de l’est de Montréal**

- Analyse des besoins
- Activités de formation
- Suivi post-formation

Marcel Pednault, directeur général  
514 723-0093  
mpedneault@formapme.ca  
<http://www.forma.pme.ca>

### **Investissement Québec**

- Financement des PME (prêts, garanties de prêt et financement des crédits d’impôt remboursables)
- Capitalisation des entreprises de l’économie sociale
- Financement écologique

Silvain Michaud, directeur de portefeuille  
514 873-1446  
silvain.michaud@invest-quebec.com  
[www.investquebec.com](http://www.investquebec.com)

### **Registraire des entreprises du Québec**

- Inscription officielle d’entreprises
- Renseignements et déclarations

<http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca>

### **Services Québec - Entreprises**

- Programmes, services, lois et règlements
- Opportunités d’affaires

### **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada**

- Opportunités d’affaires
- Programme canadien pour la commercialisation des innovations (PCCI)

Natacha Bustros, Chef, Engagement des intervenants auprès des PME, Bureau des PME, Région du Québec  
514 496-3665  
natacha.bustros@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
[www.tpsgc.gc.ca](http://www.tpsgc.gc.ca)

### **Les Sociétés de développement commercial (SDC) et les Associations de commerçants**

- Amélioration de la structure des commerces et des services
- Valorisation et animation du secteur
- Information sur les locaux vacants

#### **SDC de la Promenade Masson**

Doris Laflamme, directrice générale  
514 525-4386  
sdc@promenademasson.com  
<http://www.promenademasson.com>

#### **SDC de la Plaza St-Hubert**

Mike Parente, directeur général  
514 276-8501  
mparente@maplaza.ca  
<http://www.maplaza.ca>

#### **SDC de la Petite Italie -**

##### **Marché Jean-Talon - Montréal**

Roberto Tassinario, directeur général  
514 439-4591  
info@petiteitalie.com  
<http://www.petiteitalie.com>

##### **Marché Jean-Talon (Corporation de gestion des marchés publics)**

Marc Angers, directeur général  
514 937-7754  
mangers@marchespublics-mtl.com  
<http://www.marchespublics-mtl.com>

##### **Association des commerçants et professionnels Beaubien Est**

Rodrigue Paulin, président  
514 728-0180  
rodrigue@paulin-architecte.ca  
<http://www.beaubienest.ca>

##### **Association commerciale Le P’tit Beaubien**

Diane Berthelet, présidente  
514 254-3401  
contact@ptitbeaubien.com  
<http://www.ptitbeaubien.com>

##### **Association commerciale de la rue Papineau**

(en voie d’incorporation)  
Teresa Galati (administratrice temporaire)  
514 276-5720  
teresagalati1@hotmail.com

# ORGANISMES ET INSTITUTIONS ŒUVRANT AU DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'EMPLOYABILITÉ DANS ROSEMONT-LA-PETITE-PATRIE

CONTACT	CLIENTÈLE CIBLE							SERVICES							NOM
www.actionmaindoeuvre.ca Tél. 514-721-4941	Toxicomanie, alcoolisme							Entrepreneuriat							Action Main-d'œuvre
www.traiteurbis.qc.ca Tél. 514 593-7705 #224	Femmes							Stage en milieu de travail							Buffet Insère-Jeunes (BIS)
www.carrefourble.qc.ca Tél. 514 279-3669	Jeunes	•	•	•	•	•	•	Formation technique ou professionnelle							Carrefour BLE
www.gcsd.qc.ca Tél. 514 279-8725	Personnes scolarisées							Formation générale							Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Rosemont-Petite-Patrie
www.centrenarive.com Tél. 514 278-2157	Limitations physiques et / ou intellectuelles	•						Aide à la recherche d'emploi							Centre N A Rive
www.csdm.qc.ca/marie-mediatrice Tél. 514 596-5150	Communautés ethnoculturelles	•	•	•	•	•	•	Orientation, information scolaire et professionnelle							Centre d'éducation des adultes Marie-Médiatrice
www.cfiq.ca Tél. 514 279-4246	Analphabétisme	•						Accueil, référence, évaluation des besoins							Collectif des femmes immigrantes du Québec
www.crosemont.qc.ca Tél. 514 376-1620															Collège de Rosemont
www.jeaneudes.qc.ca Tél. 514 376-5740															Collège Jean-Eudes
http://compagnie-f.org Tél. 514 381-7333															Compagnie F
www.decllic.ca Tél. 514 277-5559															Décllic-Initiatives pour la formation et l'emploi des jeunes
www.emica.ca Tél. 514 596-4150															École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration (ÉMICA) de Montréal
www.csdm.qc.ca/emmm Tél. 514 596-7919															École des métiers du meuble à de Montréal
http://margdelaj.csdm.qc.ca Tél. 514 596-5100															École Marguerite-de-Lajemmerais



## UN TERRITOIRE À DÉVELOPPER ET À METTRE EN VALEUR



**1**  
TECHNOPÔLE  
ANGUS

**3**  
ESPACE  
AFFAIRES  
ROSEMONT

MAIRIE DE  
L'ARRONDISSEMENT

### ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

est un arrondissement entreprenant et solidaire, convivial et dynamique. C'est un milieu de vie et de travail qui offre :

- une très grande accessibilité quel que soit le mode de transport choisi;
- des locaux et des secteurs d'emploi adaptés à une variété de moyens et de besoins;
- des organismes structurants, dont plusieurs institutions reconnues dans le domaine de la santé et de l'éducation : hôpitaux, centres de recherche, collèges et écoles de formation professionnelle;
- une cohésion d'acteurs qui constitue un facteur de réussite pour planifier de nombreux aspects du développement social, économique, environnemental et culturel;
- un réseau mobilisé de partenaires et de ressources en développement de l'emploi et de la main-d'œuvre;
- des artères et zones commerciales animées;
- une vie sociale et culturelle diversifiée.

## QUATRE ZONES D'EMPLOI ESSENTIELLES À LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE

### MARCONI-ALEXANDRA

Quadrilatère formé par la rue Clark, la voie du CP, les rues Jean-Talon et Beaubien.

Zone de grande mixité où se côtoient bâtiments industriels, commerces et habitation, Marconi-Alexandra se situe près des dynamiques quartiers de la Petite Italie et du marché Jean-Talon.

Après une baisse marquée des emplois observée entre 2000 et 2009, liée au départ ou à la fermeture de nombreuses manufactures de textile, une nette remontée a été observée au cours des deux dernières années, en particulier dans le secteur de la nouvelle économie. En effet, le domaine le plus représenté aujourd'hui dans ce secteur est celui des services professionnels, scientifiques et techniques avec 22 % des entreprises pour 16 % des emplois.

Le projet de développement d'un nouveau campus universitaire dans l'ancienne gare de triage du Canadien Pacifique constitue une belle opportunité de développement de ce secteur d'emploi.

### ESPACE AFFAIRES ROSEMONT

Quadrilatère formé par la rue Masson, l'avenue De Lorimier, le boulevard Rosemont et la rue D'Iberville.

Secteur industriel du quartier Rosemont, cette zone d'emploi d'importance jouit d'une situation géographique appréciable. Depuis plusieurs années, le domaine des services et celui des arts prennent de l'importance.

### SECTEUR BELLECHASSE

Quadrilatère formé par les rues Marmier, Saint-Denis et de Bellechasse et le boulevard Saint-Laurent.

Façonné par le transport et l'industrie au cours du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, le secteur Bellechasse fera l'objet d'un développement important. Un programme particulier d'urbanisme est présentement en cours d'élaboration et proposera un aménagement à vocation mixte, incluant à la fois des vocations de résidence et de travail. Les concepteurs entendent développer le secteur dans une optique de développement urbain durable.

### TECHNOPÔLE ANGUS

Quadrilatère formé par la rue Molson, les rues Molson, Rachel Est et André-Laurendeau et l'avenue du Mont-Royal.

Le Technopôle Angus est un exemple exceptionnel de redéveloppement d'un site industriel qui fut fermé complètement en 1992. Le Technopôle Angus est aujourd'hui un parc d'entreprises en plein essor qui se distingue par une grande qualité de vie en milieu urbain montréalais, l'accessibilité par tous les modes de transports et des actions concrètes en développement durable, qu'elles soient environnementales, sociales ou économiques. Alors que seulement 50 % de son territoire est développé, le Technopôle a toujours un fort potentiel de développement.

#### Organisation

Société de développement économique Angus.

## UNE NOUVELLE ÉCONOMIE EN ESSOR

### Une forte concentration des sciences de la vie

- 1 Le Centre des biotechnologies Angus, où est installé le Centre de recherche du CHUM.
- 2 Le Campus des technologies de la santé, développé par la CDEC, qui offre des services aidant les entreprises de ce domaine à commercialiser leurs technologies et un espace locatif.
- 3 Le Collège de Rosemont et les cégeps d'Ahuntsic et Maisonneuve, à proximité du territoire, qui offrent 95 % des formations existantes en science de la vie.
- 4 L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et le Centre d'excellence en thérapie cellulaire.
- 5 L'Institut de Cardiologie de Montréal et le Centre de pharmacogénomique Beaulieu-Saucier développé avec l'Université de Montréal.
- 6 Le Centre de réadaptation Marie Enfant.
- 7 L'Hôpital Santa Cabrini.
- 8 L'Hôpital Jean-Talon.

Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques est en nette croissance. Ce secteur regroupe des entreprises œuvrant dans le domaine de l'informatique, de l'architecture, de la photographie et du design sous toutes ses formes.

## PLUSIEURS ZONES COMMERCIALES IMPORTANTES AU PLAN DE L'EMPLOI ET DE LA QUALITÉ DE VIE

### LA PETITE ITALIE ET LE MARCHÉ JEAN-TALON

Quadrilatère formé par le boulevard Saint-Laurent et les rues Jean-Talon, Saint-Zotique et Drolet.

L'enracinement graduel des immigrants italiens dans La Petite-Patrie au début du 19<sup>e</sup> siècle a donné à ce quartier une couleur toute particulière avec ses cafés, ses trattorias, ses épiceries fines et ses événements sportifs et culturels. C'est pendant la crise économique de 1929 qu'on y érigea le marché Jean-Talon, qui est aujourd'hui le marché à ciel ouvert le plus important en Amérique du Nord.

#### Organisations

Société de développement commercial (SDC) de la Petite Italie - Marché Jean-Talon - Montréal  
Corporation de gestion des marchés publics de Montréal.

### PLAZA SAINT-HUBERT

Rue Saint-Hubert, entre les rues de Bellechasse et Jean-Talon.

En développement depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, les commerces de la rue Saint-Hubert se sont regroupés pour fonder la Plaza Saint-Hubert en 1959. La Plaza est aujourd'hui connue pour son ambiance, son animation commerciale et sa marquise qui protège des intempéries. Récemment, plusieurs nouveaux commerces à tendance locale, éthique ou écologique s'y sont installés.

#### Organisation

Société de développement commercial (SDC) de la Plaza Saint-Hubert.

### PROMENADE MASSON

Rue Masson, entre la rue D'Iberville et la 12<sup>e</sup> Avenue.

La rue Masson s'est commercialisée dans les années 1910 et 1920 avec l'ouverture des Shop Angus puis l'arrivée du tramway. Depuis le milieu des années 1990, elle connaît une revitalisation marquée avec l'arrivée de plusieurs nouveaux commerces qui en font une artère de charme.

#### Organisation

Société de développement commercial (SDC) Promenade Masson.

### LE P'TIT BEAUBIEN

Rue Beaubien, entre la 35<sup>e</sup> Avenue et la 41<sup>e</sup> Avenue.

Située à l'extrême Est de Rosemont-La Petite-Patrie, entre les parcs de la Louisiane et Joseph-Paré, cette zone regroupe une variété de commerces de proximité au cœur du district de Marie-Victorin.

#### Organisation

Association commerciale Le P'tit Beaubien.

### BEAUBIEN EST

Rue Beaubien Est, entre l'avenue Papineau et la 14<sup>e</sup> Avenue.

Beaubien Est est surtout connu grâce à son cinéma de quartier et au parc Molson hauts lieux de convergence dans l'arrondissement. On y retrouve une variété de restaurants et de boutiques ainsi que différents commerces et services de proximité.

#### Organisation

Association des commerçants et professionnels Beaubien Est.

### RUE BÉLANGER

Rue Bélanger, entre la rue Garnier et le boulevard Saint-Michel.

Cette rue regroupe différents commerces ethniques et plusieurs commerces de proximité.

### AVENUE PAPINEAU

Entre les rues Saint-Zotique et Dandurand.

#### Organisation

Association des commerçants et professionnels de l'avenue Papineau.

Ce document est disponible en ligne  
(cdec-rpp.ca) ou sur demande  
au 514 723-0030.



La CDEC bénéficie du soutien financier de

